#### **AUFSÄTZE**

VIERTELJAHRSCHRIFT FÜR SOZIAL- UND WIRTSCHAFTSGESCHICHTE 106, 2019/3, 288–328 DOI 10.25162/VSWG-2019-0008

JUAN JOSÉ LARREA

# Défricher la terre et se l'approprier

L'accès aux ressources de l'inculte dans le système agraire du haut Moyen Âge

#### Clearing and Claiming Land

Access to the Resources of Uncultivated Areas in the Agrarian System of the Early Middle Ages

ABSTRACT: This article re-examines the evidence for land claims and clearances in the charters of the Abbeys of Wissembourg, Lorsch and Fulda in the eighth and ninth centuries. The paper firstly addresses the factors that determine the descriptions of the agrarian landscape. This enables a new interpretation of the territorial and chronological distribution of the evidence. Secondly, the evidence for land claims is analysed according to agricultural practices. From this it can be inferred that the mechanisms of land claims and clearances are highly diverse and can be found in practically all forms of land exploitation. Thirdly, the social articulations observed in this study enable reflection on the social logic of these mechanisms (for example, what does *stirpare* mean?). What emerges is an image of a specific agrarian system that possesses some features that differ radically from those of the local communities of the Central Middle Ages.

Keywords: Carolingian, Agrarian System, Land Claims, Clearances, Charters, Rural Society

JEL codes: N53, Q15, Z13

#### Introduction<sup>1</sup>

L'accès aux ressources des espaces incultes est une composante clé des systèmes agraires, quels qu'ils soient. Pourtant, dans les recherches sur l'exploitation du sol au haut Moyen Âge, ce sujet n'a suscité qu'un intérêt mineur. Les témoignages écrits sur appropriation de l'inculte, en effet, n'ont généralement pas été traités comme un objet d'étude en soi,

J'ai grand plaisir à remercier ici mes collègues Maria Hillebrandt, Ernesto Pastor et Roland Viader. Leurs remarques et suggestions ont largement amélioré la présente contribution. Roland Viader a de plus pris en charge la révision de ma rédaction finale. J'ai aussi reçu l'aide généreuse d'Eike Gringmuth-Dallmer, qui a mis à ma disposition l'admirable étude du *Landesausbau* qu'est son mémoire d'habilitation: Gringmuth-Dallmer (1991). À Münster, l'excellent accueil de l'Institut für Frühmittelalterforschung pendant l'automne 2018 a été précieux pour la réalisation de cette étude. Celle-ci a fait partie des travaux du Cercle de Travail sur les Conditions de Production du Savoir Médiéviste et a bénéficié du financement du Ministère espagnol de Science, Innovation et Universités (HAR2017–86502-P), dans le cadre du groupe GIU17/006.

mais réduits au statut d'indices permettant de détecter le démarrage balbutiant d'une expansion agricole (*Landesausbau*) qui n'atteignit son apogée qu'au XIII<sup>e</sup> siècle.<sup>2</sup> À ce blocage conceptuel s'en est ajouté un autre d'ordre méthodologique: dans le domaine de l'histoire rurale, l'utilisation des actes de la pratique n'a guère pris en compte les apports des recherches qui ont, depuis quelques décennies, jeté une vive lumière sur la logique de production et de transmission des documents.<sup>3</sup>

Le présent article vise à proposer des alternatives aux grilles de lecture qui ont envisagé la problématique de l'appropriation du territoire en termes téléologiques, ainsi qu'à mesurer la pertinence de l'exploitation des actes de la pratique pour la restitution du système agraire du haut Moyen Âge. Il s'organise en trois parties : la première aborde la logique de la production des chartes et de la description des patrimoines fonciers, ainsi que les conditions de transmission des documents. La deuxième partie propose ensuite un classement analytique des terrains incultes ayant fait l'objet d'une appropriation par défrichement, en accordant une attention particulière aux pratiques agraires et aux configurations du paysage. Enfin, la troisième partie essaie de saisir la logique sociale qui donnait sa cohérence à la diversité d'espaces, de pratiques et d'acteurs mise en lumière par le classement précédent. Nous serons alors en mesure de reprendre deux interrogations qui feront figure de fil rouge tout au long de cette enquête : qu'est-ce que s'approprier une terre? Qu'est-ce que défricher? L'ensemble de la réflexion sera fondé sur la prémisse double que le système agraire du haut Moyen Âge doit être envisagé en fonction de sa logique interne – non par rapport aux systèmes ultérieurement en place – et que l'étude de l'accès à l'inculte est une voie efficace pour appréhender des éléments clés de sa spécificité.

# 1. Les témoignages sur les pratiques d'appropriation de l'espace dans l'essor documentaire carolingien

Notre étude porte sur les actes de la pratique antérieurs à 842 qui nous ont été transmis par les cartulaires des abbayes de Wissembourg en Alsace, de Lorsch dans le Rhin moyen et de Fulda en Hesse.<sup>4</sup> Ce corpus documentaire éclaire un territoire s'étendant sans rupture depuis les Vosges jusqu'à la Forêt de Thuringe (figure 1); il fournit un cadre régional cohérent et assez large pour permettre la comparaison entre des pratiques scripturales différentes. D'un point de vue chronologique, le gros des actes correspond aux deux gé-

- Abel (1967), p. 25 et 30–32; Lütge (1967), p. 25–35; Rösener (1992), p. 5 sq et 52; Gringmuth-Dallmer (2001). La place accordée à l'appropriation de l'inculte dans quelques-unes des grandes théories du XX° siècle a été inversement proportionnelle à l'intérêt porté aux caractères intrinsèques du phénomène: par exemple Dopsch (1921), p. 192–196 et 266–312; Mayer (1967), p. 1–21; Bosl (1969), p. 39–43 et 113 sq. Pour l'histoire du Droit, la référence principale demeure Bethge (1928): cf. Jäger/Sorhagen (1976). Des tours d'horizon et des vues critiques relativement récents: Wickham (1994), p. 165–168 et passim; Larrea/Viader (2005); Jarrett (2010).
- 3 À titre indicatif, Anheim/Chastang (2009); Erhart et al. (2009); Brown et al. (2013). Parmi les historiens de l'économie rurale du haut Moyen Âge, Freudenberg (2013) représente une exception importante. Son analyse du rapport des textes à la perception du paysage agraire constitue un apport de premier ordre.
- 4 Éditions et abréviations en lin urafit a principal de la fill de

nérations qui suivent le démarrage documentaire du milieu du VIII° siècle : une tranche chronologique relativement étroite qui permet d'examiner les mécanismes du système agraire dans une perspective synchronique. Il existe bien évidemment quelques actes plus anciens; mais ils sont rares. De même, à l'autre bout de l'arc chronologique, le flux des donations fléchit à Lorsch comme à Wissembourg bien avant 842. On a néanmoins retenu comme terme de notre étude cette date correspondant à la fin de l'abbatiat de Raban Maur, pour deux raisons. La première est que l'activité de Raban Maur marque un tournant dans la production et la préservation des chartes de Fulda; la deuxième est que ces bornes chronologiques permettent de prendre en compte, outre les deux volumes survivants du cartulaire de Fulda, la plus grande partie du *Codex Traditionum* de Wissembourg et tout le raz de marée documentaire transmis par le *Codex Laureshamensis* de Lorsch.

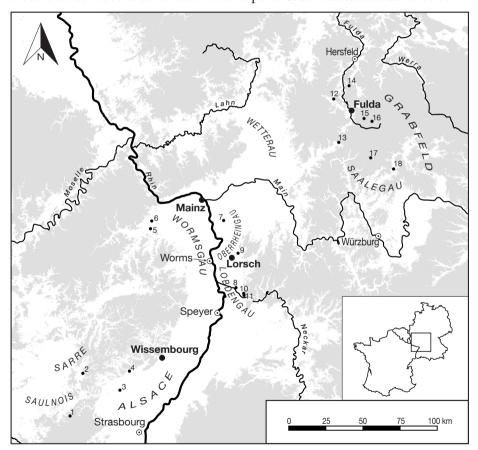


Figure 1 : Localisation des principaux monastères, évêchés, *pagi* et localités mentionnés dans l'article.

En gras, les quatre centres de production documentaire. En gris, les altitudes supérieures à 300 mètres.

1. Biberkirch 2. Waldhambach 3. Schalkendorf 4. Niederbronn-les-Bains 5. Hüffelsheim 6. Roxheim 7. Dornheim 8. Ladenburg 9. Bensheim 10. Hillenbach 11. Handschuhsheim 12. Salzschlirf
13. Elm 14. Großenmoor 15. Dietershausen 16. Poppenhausen 17. Schondra 18. Bad Kissingen

© élaboration propre

This material is under copyright. Any use outside of the narrow boundaries

Composé essentiellement d'actes de donation, le dossier rassemble ainsi un bon tiers des 10 000 documents qui, selon Fred Schwind, sont conservés par les fonds d'archives des pays de langue allemande pour l'ensemble de la période carolingienne. De manière complémentaire, nous avons aussi examiné les extraits des tomes perdus du cartulaire de Fulda transmis par le *Codex Eberhardi* ainsi que les documents de Saint-Gall. L'ensemble, enfin, a été complété par les rares actes du « Livre d'Or » de Prüm et du Cartulaire de Murbach qui concernent le territoire de notre enquête.

Amorcé vers le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, cet élan scriptural – et domanial – carolingien a donné lieu aux premières grandes séries documentaires du Moyen Âge. Or la production de ces actes a forcément imposé à leurs rédacteurs des exigences particulières, dont celle d'avoir à décrire par milliers le contenu matériel des donations qui forment l'essentiel des fonds d'archive. Il importait en effet d'enregistrer ce dont « se servent les mortels de manière à ce que les monastères et les moines puissent en tirer leur subsistance ».<sup>7</sup> Les scribes ont ainsi éprouvé le souci de disposer d'un vocabulaire relatif aux espaces agricoles qui fût adapté à la finalité des chartes, ce qui n'était que partiellement réalisable avec le répertoire terminologique des collections de formules. La plupart des mots mis alors en œuvre étaient latin, certes. Mais quand il s'agissait de concepts clés concernant l'articulation d'espaces et de droits complexes, les scribes recoururent souvent à des compromis entre le latin et la langue parlée. Ainsi trouvons-nous *marca*, par exemple, pour désigner les limites d'un espace d'usage collectif (et par extension cet espace lui-même), *hoba* pour englober l'ensemble de terres et droits d'une exploitation ou *hubestat* pour se référer à la parcelle habitable.

L'appropriation par défrichement fit elle aussi l'objet de ces efforts terminologiques. Certains terrains, en effet, furent identifiés par le fait de résulter d'une action d'appropriation plus ou moins associée à des travaux de mise en culture – nous utiliserons désormais pour les désigner l'expression neutre de « terrains appropriés par défrichement » et plus souvent par commodité, « terrains appropriés » tout court<sup>8</sup> –, ce qui donna lieu à l'emploi d'un vocabulaire pratiquement inconnu jusqu'alors à l'écrit. Puisant dans le latin et la langue vernaculaire, ce vocabulaire spécifique se divise en deux champs lexicaux, celui du défrichement et celui de l'appropriation.<sup>9</sup>

- Schwind (1977), p. 446–448. Des 3826 donations enregistrées dans le *Codex Laureshamensis*, 3304 sont antérieures à 840, et 2680 datent d'entre 764 (fondation du monastère) et 800: Selzer (1964), p. 65. À Fulda, près de 500 des 2000 actes que gardait le monastère du temps de Raban Maur ont été transmis par les deux tomes du cartulaire dont les textes nous sont parvenus: Stengel (1960), p. 148–150. Les autres ne nous sont connus que par les extraits du *Codex Eberhardi*. Enfin, 248 des 275 documents du *Codex Traditionum* de Wissembourg sont antérieurs à 842.
- 6 En revanche, les documents de Hersfeld, Echternach et l'évêché de Würzburg, concernant notre région d'étude, n'apportent rien à la problématique de l'appropriation.
- … trado tam terris quam domibus (…) et omnimoda substantia, qua uti mortales solent, ea scilicet ratione, ut monasterii ac fratrum usus ex his habeatur (CEb t. 2, p. 93). Bien entendu, l'écriture des chartes ne surgit pas ex novo au VIII<sup>e</sup> siècle, mais c'est sa praxis pendant l'essor carolingien qui nous intéresse ici.
- 8 La notion d'appropriation ne doit évidemment pas être comprise au sens de propriété quiritaire, mais dans la logique des superpositions d'usages caractéristique des sociétés médiévales. L'appropriation d'un terrain définit un espace d'exploitation privative pour certains usages, généralement agricoles, mais rarement pour tous les usages possibles.
- 9 Pour les questions relatives au vocabulaire dans les paragraphes suivants, Tiefenbach (1973), (1980).

Pour ce qui est du défrichement, les scribes mettent en œuvre des mots en rapport avec riut (roden, 'défricher') selon trois procédures possibles: soit ils greffent la forme vernaculaire sur la phrase latine – anariutu, thriurothe<sup>10</sup>–, soit ils latinisent le mot – rothum"-, soit encore ils en donnent une équivalence latine, telles stirpo, roncale ou novale<sup>12</sup>. On soulignera que riut et ses dérivés sont loin de se référer nécessairement à l'essaimage des cultures ou à la colonisation agricole : le vieux haut-allemand ne distingue pas le débroussaillage régulier des champs laissés un temps en friche dans le cadre d'un régime de rotation, du défonçage premier d'un bois ou d'une lande : riut – et aussi niuwilenti, un mot utilisé comme glose de novale – peut avoir les deux acceptions.<sup>13</sup>

Quant au champ lexical de l'appropriation, nous le trouvons de préférence chez les scribes de Lorsch et Fulda14. Le mot le plus usité est bifang. Il est presque toujours latinisé – bifangum, bifango –, mais on le trouve aussi, quoique rarement, dépourvu de flexion latine<sup>15</sup>, voire exceptionnellement écrit d'après la flexion allemande: thes bifanges<sup>16</sup>. Le verbe dont il ressort, bifâhan, est bien attesté au sens de prendre, occuper, enclore ou mettre en défens. On trouve cette même signification dans le mot haftuna, relativement courant, ainsi que dans les termes plutôt inhabituels de biunda, piunte ou pizunna. Lorsque les scribes préfèrent traduire ces termes, ce qui relève des habitudes de chaque scriptorium mais aussi des préférences de certains scribes<sup>17</sup>, ils emploient proprisum ou captura le plus souvent, occupatio, caeptum, saeptum, comprehensio ou ambitu plus rarement.18

Le vocabulaire spécifique est incontestablement la piste principale pour commencer à aborder notre sujet. Or il n'en soulève pas moins quelques problèmes incontournables. En premier lieu, cette terminologie nous interroge nécessairement sur le rapport entre les notions de défrichement - initial ou cyclique - et d'appropriation. En second lieu, et même si la terminologie « vécue » introduite par les scribes vise à construire un système de représentation cohérent avec leur perception du paysage agraire<sup>19</sup>, il faut bien reconnaître que ce système était loin d'être construit selon des critères uniformes, et il y a parfois autant de formulations différentes qu'il y avait des scriptoria. À quoi s'ajoute le fait que notre corpus documentaire constitue une masse d'informations irrégulièrement réparties dans le temps et dans l'espace. Pour saisir le fonctionnement des pratiques agraires, force est donc de comprendre d'abord la logique sous-jacente à la diversité des usages scripturaux et à la distribution irrégulière des témoignages.

- CDF 469, 354.
- Ceci est une pratique habituelle à l'abbaye de Werden: Lacomblet (1840), nº 12, 20, 30 par exemple.
- 12 Des exemples à la note 14.
- Tiefenbach (1980), p. 302. Au second Moyen Âge, roden se réfère aux essartages propres aux systèmes de rotation à longues périodes de friches (Wald-Feld-Wechselwirtschaft): Timm (1963).
- 14 À Saint-Gall, en revanche, on retrouve couramment roncale ou novale: ChSG 202, 243, 320, 330, 340, 352, 367. À Wissembourg aucun choix clair n'est perceptible : TW 69 (haftunna), 133 (biunda) et 172 (captura), mais 157 (exartis) et 186 (stirpis).
- CDF 429, 460, 497.
- 16 UF 232; CDF 293.
- 17 Larrea (2012), p. 65.
- 18 Karg-Gasterstädt/Frings (1968), "bîfang".

Les spécificités de la production des actes de la pratique apparaissent clairement dès lors que l'on fait la comparaison avec d'autres types documentaires comportant des descriptions du milieu rural, les écrits de gestion en particulier. Dans la première moitié du IXe siècle, les scribes de Wissembourg, Lorsch et Fulda, tout comme leurs confrères des autres grandes institutions carolingiennes, ont élaboré un certain nombre de censiers et d'inventaires fonciers. On ne s'attardera pas, bien évidemment, à décrire ici les caractères généraux de ces documents sur lesquels s'est principalement fondée l'histoire économique du haut Moyen Âge. Nous voudrions, en revanche, souligner un aspect technique de leur mise en œuvre : la production de cette sorte d'écrits a exigé des scribes un travail soigné de sélection des termes clés, de redéfinition de certains mots et de simplification phraséologique. Il fallait en effet forger des catégories analytiques susceptibles de fournir des données additionnables et de produire des vues d'ensemble homogènes. Or ces innovations ne furent pas appliquées à la rédaction des chartes, et pour cause : la fonction de celles-ci était diamétralement opposée à ce qu'offraient ces techniques de standardisation et de catégorisation.

Contrairement en effet à la logique d'organisation et de domination propre aux écrits de gestion, chaque charte avait pour fonction de garder la mémoire d'une relation unique. Toujours concret, unique et volontaire, ce rapport reliait les donateurs aux saints et à leurs représentants temporels, moyennant un bien matériel également conçu comme concret et unique.<sup>22</sup> Dans les écrits de gestion, les traits individuels et les articulations du paysage agraire tendaient à s'évanouir derrière les unités de compte des personnes, des terres, des redevances et des services<sup>23</sup>. En revanche, c'est un par un que les biens-fonds et droits d'usage matérialisant les rapports créés par chaque donation devaient être enregistrés. Ils admettaient par conséquent des caractérisations individuelles. Et dans ce but, les outils terminologiques et phraséologiques des chartes, peaufinés parfois depuis plusieurs générations, étaient perçus par les scribes comme parfaitement efficaces – ces scribes mêmes qui, particulièrement habiles, composaient aussi les censiers.

Outre la prise en compte des conditions de transmission des fonds d'archives, l'exploitation des actes de la pratique impose par conséquent, dans notre perspective d'histoire rurale, de mettre en place une batterie de questions visant à déchiffrer leurs logiques propres. Il est indispensable d'évaluer, en particulier, les effets de deux facteurs agissant toujours de manière entrelacée, à savoir : les stratégies des différents acteurs impliqués dans les donations et les usages scripturaux propres de chaque *scriptorium*. L'un et l'autre facteurs sont pris en compte tout au long des questionnements de cet article.

<sup>20</sup> Dette (1987); Weidinger (1991); Bünz (2014); Staab (1993). Vue d'ensemble: Hägermann (1993).

<sup>21</sup> Metz (1956), p. 97; Weidinger (1991), p. 32–35; Kuchenbuch (2012); Devroey (2011), (2012).

<sup>22</sup> Cette condition unique est bien entendu commune à d'autres types documentaires beaucoup moins représentés dans notre corpus, comme les actes de vente par exemple. Pour ce qui est des fonctions des chartes autres que leur fonction de mémoire : Mersiowsky (2015), t. 2, p. 783–839.

<sup>23</sup> Les allusions aux défrichements et aux mécanismes d'appropriation du sol y font particulièrement défaut : Devroey (2011). Dans les inventaires et censiers de nos scriptoria, il y a quelques rarissimes exceptions : Staab (1993), p. 322.

Mais dans cette première partie, c'est un aspect spécifique de leur analyse qui va retenir notre attention: il s'agit de déterminer de quelle façon ces facteurs ont conditionné la distribution territoriale et chronologique des informations relatives au paysage agraire en général, et aux terrains appropriés par défrichement en particulier.

#### 1.1. Les effets des décisions des acteurs

Prenons d'entrée de jeu un exemple local: les donations reçues à Handschuhsheim (Heidelberg) par l'abbaye de Lorsch forment un dossier riche d'une centaine d'actes²⁴, dont la moitié correspond à l'abbatiat de Gundeland (765–778). Bien qu'un tiers du total des donations soit antérieur à mai 772, nous ne savons que très peu de choses sur les composantes du paysage agraire avant cette date, parce que les actes de cette période concernent presque tous de simples parcelles. En revanche, dès que le monastère reçut la protection royale et l'immunité en mai 772, ses rapports avec les puissants de la région changèrent: apparurent alors dans les actes des bâtiments, des groupes d'esclaves et des espaces agraires bien plus coûteux et divers qu'auparavant, y compris, soulignons-le, des terrains appropriés par défrichement.²⁵ Après la mort de l'abbé Gundeland, la vague des donations commença néanmoins à refluer en même temps que leur contenu se simplifiait, ce qui étrécit à nouveau notre champ de vision. Indépendamment des circonstances d'écriture et de transmission des textes, les fluctuations des relations entre les notables du pays et le monastère conditionnent donc très sensiblement les informations que l'on peut en extraire.

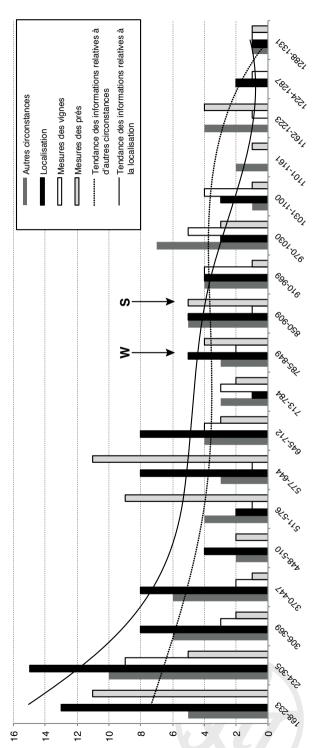
À plus vaste échelle, les stratégies des donateurs gagnent à être observées en tenant compte des conditions de la transmission des documents. Composé entre 1170 et 1195, très probablement sur la base d'un cartulaire carolingien plus tard perdu²6, le *Codex Laureshamensis* se caractérise aussi bien par le nombre imposant d'actes qu'il contient que par la dégradation progressive du travail de ses cartularistes. Le *Kopialbuch* du *Codex* étant organisé par *pagi*, l'inflexion dans la qualité des copies se produit, pour le dire d'une manière figurée, lorsque le domaine de Lorsch traverse le Rhin: les deux premières sections – *pagi* d'Oberrheingau et Lobdengau, sur la rive droite du fleuve – ont bénéficié d'un travail méticuleux et soigné. Mais le changement de scribe survenu après la transcription d'une centaine de documents de la troisième section – *pagus* de Worms, sur la rive gauche – marque le début de la détérioration progressive des copies,²7 tant et si bien qu'au bout de quatre cents actes, il ne s'agit plus que d'extraits très raccourcis. Cela dit, l'effondrement de la quantité d'informations fournies sur le paysage agraire à l'ouest du Rhin n'en est pas moins dû au contenu concret de ce qui fut offert à saint Nazaire. En effet, les moines de Lorsch se virent accorder des blocs fonciers et des équipes

<sup>24</sup> CL 279-383, 439, 2457, 2501, 2510, 2614.

<sup>25</sup> CL 313, 322, 329.

<sup>26</sup> Staab (1993), p. 294–296.

<sup>27</sup> Staab (1975), p. 144.



W: Début de la section du pagus de Wormsgau ( $n^{\circ}$  819). S: Le deuxième scribe « de qualité » quitte son travail ( $n^{\circ}$  907) Figure 2 : Variations du niveau d'informations relatives au paysage agraire dans le Codex Laureshamensis

deviennent des extraits très raccourcis) -, ont été regroupés en dossiers de 60 actes selon l'ordre du cartulaire. Les abscisses indiquent les premier et dernier actes de chaque groupe dans l'édition utilisée (CL). Les ordonnées indiquent le nombre d'actes contenant chaque type d'information dans chaque dossier. 1080 documents du Kopialbuch antérieurs à 825 - sections d'Oberrheingau, Lobdengau et Wormsgau (avant que les copies concernant Wormsgau ne

arables n'ont pas été prises en considération parce que l'indication du nombre de journaux est indissociable de la façon d'enregistrer ce type de cultures. La rubrique « autres circonstances » se réfère au devenir du sol, à son articulation avec d'autres espaces, à son exploitation, etc. Les mesures des terres © élaboration propre

This material is under copyright. Any use outside of the narrow boundaries of copyright law is illegal and may be prosecuted.

This applies in particular to copies, translations, microfilming as well as storage and processing in electronic systems.

© Franz Steiner Verlag, Stuttgart 2019

serviles bien plus modestes, bien plus simples et beaucoup moins variés à l'ouest du fleuve.<sup>28</sup> La manière dont les renseignements livrés par les descriptions documentaires fléchissent dès que le *Codex Laureshamensis* « traverse » le Rhin est visible sur le graphique de la figure 2. À l'instar de ce que nous avons constaté dans le cas de Handschuhsheim, les occurrences des terrains appropriés se trouvent pour la plupart dans les dossiers locaux les plus riches en détail, c'est-à-dire à l'est du Rhin.

Passons maintenant à Fulda. Ici, les contrastes dans le degré de préservation des actes sont encore plus tranchés qu'à Lorsch. On rappellera en ce sens que le grand cartulaire composé entre 828 et 833 sous la houlette de Raban Maur a été perdu à l'exception des deux tomes respectivement appelés « cartulaire de Raban », le seul conservé en original, et « cartulaire de Pistorius », du nom de l'humaniste l'ayant édité en 1607. Des six autres tomes, quelques épaves mises à part, nous n'avons que les extraits qu'en tira le moine Eberhard vers 1160. Par un hasard remarquable, cependant, les tomes conservés éclairent les deux pôles territoriaux du domaine de Fulda: le « cartulaire de Raban » regroupe essentiellement les actes de Mainz et de son arrière-pays, c'est-à-dire du territoire du tout premier cercle de puissants associés à Fulda, alors que le « cartulaire de Pistorius » conserve les copies des actes relatifs à la zone d'implantation du monastère, notamment aux pagi proches de Grabfeld et Saalegau.<sup>29</sup>

Or, les deux zones éclairées par les tomes survivants du cartulaire présentent un décalage considérable: l'essentiel de la formation du patrimoine de Fulda à l'ouest du Rhin a eu lieu pendant une longue seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>, tandis que l'éclosion domaniale dans la zone du monastère correspond plutôt à la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi une analyse semblable à celle que nous avons menée sur le *Codex Laureshamensis* aurait peu de sens. En revanche, la répartition disloquée des informations de Fulda autorise un examen portant sur les rapports entre la dynamique de la formation domaniale et les acquisitions de terrains appropriés.

<sup>28</sup> La section du Lobdengau et la partie la mieux copiée du *pagus* de Worms ont un nombre semblable de documents (près de 500). Les donations comportant des manses répartis sur deux finages ou plus sont pourtant deux fois plus fréquentes dans le Lobdengau et englobent cinq fois plus de manses : CL 437, 505, 552, 630, 678, 686, 689, 722, 724, 730, 744, 767, 782, 799, 809, dans le Lobdengau; 939, 943, 946, 958, 1107, 1186, 1193, 1205, dans le Wormsgau (CL 552, 678, 686, 767, 943, 1193 et 1205 ne précisent pas le nombre de manses concernés). De même, le nombre total d'esclaves accordés aux moines sur la rive droite est trois fois supérieur à celui de la rive gauche : CL 308–812 pour le Lobdengau et CL 840–1330 pour le Wormsgau. Ce contraste marqué est aussi visible dans l'analyse de Freudenberg (2013), p. 73.

<sup>29</sup> Freise (1978), p. 1091-1092; Raaijmakers (2012), p. 198-200.

<sup>30</sup> Freise (1978), p. 1177 sq. La densité documentaire observable dans le croquis de l'abbatiat de Ratgar (fig. 3, croquis 3) semble nuancer cette affirmation. En fait, cette densité résulte de l'accumulation de donations reçues à Dienheim, au sud de Mainz, dont beaucoup ne concernent que des parcelles. Voir Freise (1978), p. 1187–1198 et, en dernier lieu, Kohl (2004).

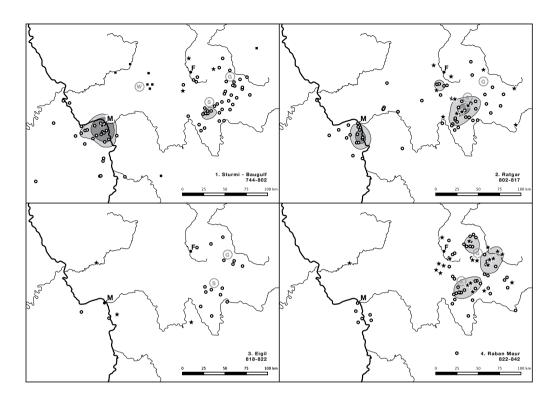


Figure 3 : La formation du domaine de Fulda et les acquisitions de terrains appropriés par défrichement

**Petits cercles**: localités où des acquisitions en général ont eu lieu. **Étoiles**: localités où des terrains appropriés ont été acquis. **Carrés noirs** du premier croquis: acquisitions de terrains appropriés consignées par le *Codex Eberhardi*. **Majuscules en gras**: Mainz et Fulda. **Majuscules encerclées**: pagi de Wetterau, Grabfeld et Saalegau.

Les cartes de chaleur (rayon de 20 km autour de chaque point) identifient les zones de concentration d'acquisitions (entre 10 et 20 documents, gris clair ; plus de 20 documents, gris foncé). Les maxima des croquis 1, 2 et 4 correspondent à Mainz (35 documents), Dienheim, dans le Wormsgau (18) et Marisfeld, dans le Grabfeld (9) respectivement.

Quand une acquisition concerne plusieurs localités dans une même zone, seule une localité est représentée. Neuf actes enregistrant des acquisitions dispersées sur plusieurs *pagi* n'ont pas été retenus. Dix-neuf autres ne sont localisables qu'au niveau des *pagi*: on les a placés dans des points centraux de ceux-ci. La poignée d'acquisitions alsaciennes n'a pas été représentée. © élaboration propre

Dans ce but, les quatre croquis de la figure 3 nous permettent de suivre en parallèle les stades de la formation du domaine et l'obtention des terrains appropriés par défrichement<sup>31</sup>. Première constatation, les acquisitions de ces espaces ont été très rares dans l'une et l'autre zones avant le IX<sup>e</sup> siècle.<sup>32</sup> Les donations ont beau proliférer pendant les longues décennies des abbés Sturmi et Baugulf<sup>33</sup>, Fulda ne se voit apparemment accorder qu'un terrain approprié à deux ou trois kilomètres des remparts de Mainz ainsi que des parts de trois terrains appropriés à proximité du monastère, et ce seulement à la fin de cette phase. Dans le *pagus* de Saalegau, aucun terrain approprié n'est attesté entre les mains des moines. Cependant, le *Codex Eberhardi* montre que cette sorte de terrains n'était pas rare dans d'autres zones du domaine en formation, notamment en Wetterau.<sup>34</sup>

L'examen des quatre phases suggère que ces contrastes pourraient s'expliquer en fonction des différentes orientations suivies par les abbés en vue d'accroître le patrimoine monastique.<sup>35</sup> En effet, la rareté des terrains appropriés acquis à l'est prit fin avec l'abbé Ratgar (802–817), lequel était précisément issu du Saalegau. C'est dans ce *pagus* qu'il se fit concéder une série de terrains appropriés pendant les cinq dernières années de son abbatiat, alors que les acquisitions de ce type demeurèrent plutôt rares au nord de cette zone.<sup>36</sup> Un profond déchirement de la communauté monastique entraîna ensuite la destitution de Ratgar, et le règlement de la crise fut confié à Eigil (818–822), un vieil homme qui avait appartenu au cercle proche du tout premier abbé: hasard ou non, le modèle du VIII<sup>e</sup> siècle se raviva et les terrains appropriés apparurent à nouveau en marge des deux pôles principaux. Enfin, quatrième séquence, après la brève parenthèse d'Eigil tout se passa comme si Raban Maur (822–842) reprenait la tâche là où Ratgar l'avait laissée: dès le début de son abbatiat, Raban se vit accorder ses premiers terrains appropriés justement dans le Saalegau, pour passer ensuite à en obtenir un nombre plus important dans le Grabfeld.<sup>37</sup>

C'est dire, par conséquent, que la chronologie et la localisation de nos informations sur les terrains appropriés par défrichement relève non seulement des volontés des *tradentes*, mais également des différentes stratégies des abbés et de leur capacité à mobiliser leurs influences. Les croquis de la figure 3 mettent ainsi en évidence une dynamique

- 31 444 documents ont été localisés, soit 90 % des actes de cette période dans les cartulaires de Fulda. Abbatiats de Sturmi et Baugulf: 165 documents; Ratgar: 141; Eigil: 20; Raban Maur 118.
- 32 À titre comparatif, Lorsch en avait accumulé une cinquantaine vers l'an 800.
- Plusieurs extraits du Codex Eberhardi ne se laissent pas attribuer à l'un ou à l'autre des deux premiers abbés. C'est pourquoi nous avons regroupé leurs abbatiats dans un seul croquis, afin d'utiliser raisonnablement ces extraits pour vérifier les acquisitions de terrains appropriés en dehors des zones éclairées par les cartulaires.
- Des terrains appropriés non accordés aux moines mais mentionnés au hasard des documents existent bel et bien dans le Saalegau, preuve, s'il en était besoin, que l'explication ne se trouve pas dans une invraisemblable absence de tels espaces (CDF 188, 240).
- 35 D'une manière plus générale, Edmund Stengel émit le soupçon que l'organisation des copies dans le cartulaire de Pistorius pourrait avoir un rapport avec la chronologie et la géographie de l'activité propagandiste des moines: Stengel (1960), p. 160, n. 63.
- 36 Néanmoins, il est significatif que Ratgar ait cherché à acquérir des terrains appropriés par échange et achat: CDF 270; CEb t. 2, p. 211 [153].
- 37 Sur les circonstances entourant chaque abbatiat, Raaijmakers (2012), p. 72-74, 99-100 et 132 sq.

certes indissociable du processus de construction domaniale, mais non automatiquement corrélée à celui-ci.

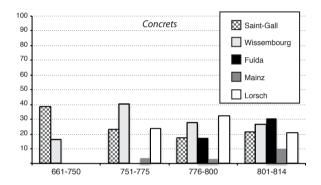
#### 1.2. Les usages scripturaux

Les modalités d'appropriation ne sont pas la seule facette des terrains susceptible de les caractériser dans une charte. Il y a sans aucun doute un nombre non négligeable d'espaces agraires dont la condition de terrains appropriés par défrichement est masquée par d'autres choix de vocabulaire. On décèle en ce sens des alternances terminologiques très parlantes. Parfois, elles semblent répondre à des décisions individuelles : un même morceau de sol peut être tantôt désigné par l'un des mots spécifiques des terrains appropriés, tantôt identifié par d'autres aspects sans rapport avec l'appropriation ou le défrichement, et ce, tout simplement, parce que l'on aura eu recours à différents scribes d'un même scriptorium.<sup>38</sup> Dans d'autres cas, ces variations présentent une distribution territoriale significative. C'est le cas des noms de lieu composés d'un anthroponyme et des suffixes -husun (hausen) ou -villare, qui désignent de petits habitats issus souvent d'actions d'appropriation par défrichement. Les scribes de Lorsch, Fulda et Saint-Gall explicitent parfois cette condition de terrains appropriés par défrichement.<sup>39</sup> Par contre, les scribes de Wissembourg s'en tiennent à l'emploi du neutre villare sans indications explicites complémentaires.4º Est-ce dû aux pratiques du scriptorium? Y a-t-il un rapport avec les usages langagiers des territoires relativement restreints couverts par le Codex Traditionum de Wissembourg, c'est-à-dire l'Alsace, le Sarre et le Saulnois ? Il est difficile d'en juger.41

Un autre cas apparemment lié aux usages d'un foyer scriptural particulier concerne Mainz et son arrière-pays. En effet, la plupart des chartes enregistrant l'expansion domaniale de Fulda dans cette zone ne furent pas rédigées par des moines de l'abbaye, mais par les scribes de la cité de Mainz<sup>42</sup>. Ces scribes non monastiques présentent de très fortes singularités dans leurs descriptions de biens-fonds<sup>43</sup>. Ils sont par exemple les seuls à ne pas employer des mots-clés tout à fait courants dans les autres *scriptoria* de la région, comme *mansus* ou *hoba*.<sup>44</sup> Certains indices autorisent à soupçonner qu'ils n'in-

- 38 CL 313, 314, 390, 391: tantôt owa, c'est-à-dire espace inondable, tantôt bifang ou proprisum.
- 39 CDF 269; CL 217. Un cas intéressant d'alternance entre la notion de défrichement et l'anthroponyme: Mahr (1962), p. 24–25: in uilla Hohireod quae a quibusdam Uualtratehus dicitur (CDF 597). À Saint-Gall, voir Goetz (2005), p. 207.
- 40 Schlesinger (1987), p. 546 sq. TW 226, 227, 243.
- 41 Le Codex Traditionum, composé vers 855–860, est aussi sans doute le volume survivant d'un grand cartulaire carolingien, d'où sa limitation territoriale.
- 42 UF t. 2, LIII-LVII; Staab (1975), p. 145-153.
- 43 Cette singularité ne s'est pas éteinte avec la fin de leur activité au début du IX<sup>e</sup> siècle: certains de leurs usages restèrent en vigueur chez les scribes de Fulda, mais seulement quand ceux-ci passaient des actes concernant la zone de Mainz: par exemple, CDF 177, 209, 228.
- 44 La seule exception (UF 253) concerne un ensemble foncier situé très loin de Mainz, en Schefflenztal (Neckar-Odenwald).

		661-750	751-775	776-800	801-814	Total
Actes opaques	Saint-Gall	7	44	56	30	137
	Wissembourg	39	15	40	2	96
	Fulda		6	44	30	80
	Mainz		2	4	1	7
	Lorsch		25	35	6	66
Actes concrets	Saint-Gall	5	15	15	11	46
	Wissembourg	12	15	27	4	58
	Fulda			15	27	42
	Mainz		1	1	1	3
	Lorsch		47	90	17	154
Actes circonstanciés	Saint-Gall	1	1	14	11	27
	Wissembourg	22	7	31	9	69
	Fulda		2	28	31	61
	Mainz		26	26	8	60
	Lorsch		128	152	58	338



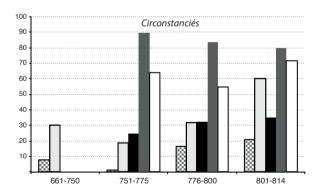


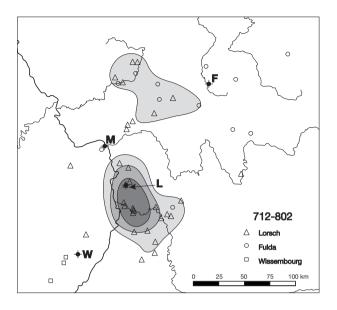
Figure 4: Les différences dans le degré de détail des descriptions du paysage agraire Le tableau indique le nombre d'actes de chaque type. Les graphiques donnent les pourcentages par rapport au total de documents de chaque institution dans chaque tranche chronologique. ChSG: 2 à 215, sauf 17, 28, 57, 80, 82, 90, 107, 184, 195, 198, 207, 209, 213. TW: tous les documents antérieurs à 814, sauf 12 et 213. CL: 167–818, sauf les documents postérieurs à 814. UF: tous sauf 60, 82, 151, 212, 227, 236, 246, 282, 405, 529, documents royaux et pontificaux, extraits du *Codex Eberhardi* et documents des scribes non monastiques de la vallée du Rhin (38, 29, 42, 48, 49, 50, 53, 84, 163, 164, 176, 187, 197, 254, 281). CDF: 177–304, sauf 178-188, 202, 208, 210, 225, 247, 248, 261, 264, 274, 280. © élaboration propre

cluaient pas non plus, dans leur vocabulaire technique, les termes spécifiques de l'appropriation et du défrichement.<sup>45</sup>

Au-delà de ces observations ponctuelles, et dans le but d'apprécier globalement l'influence des usages scripturaux sur les informations disponibles, nous avons comparé les productions des principaux foyers scripturaux de notre enquête, c'est-à-dire le cercle de scribes non monastiques de Mainz et les *scriptoria* de Fulda, Lorsch et Wissembourg, ainsi que les fonds de Saint-Gall afin d'élargir la perspective. Les actes de chaque foyer ont été classés selon trois niveaux de détail<sup>46</sup>: (1) actes « circonstanciés » fournissant des renseignements tels que localisations, surfaces, cultures ou confronts, (2) actes « concrets » identifiant au moins la nature – un champ, une vigne – d'au moins un des biens-fonds concernés, et (3) actes « opaques » se bornant à des formules de pertinence ou à des expressions du type « tout ce que je possède à tel endroit » (figure 4).<sup>47</sup>

Le résultat est fort éloquent. En premier lieu, les proportions entre les différents types d'actes de chaque foyer se maintiennent le long des trois ou quatre tranches chronologiques, ce qui est particulièrement visible lorsque le nombre de documents s'accroît et que par conséquent les aléas propres aux petits échantillons s'amenuisent. Cela prouve bien que nous avons affaire à des usages développés dans chaque *scriptorium* et non à un amalgame de décisions aléatoires. En second lieu, les écarts atteignent des proportions d'un à cinq, le *scriptorium* de Lorsch et les scribes de Mainz étant les plus généreux en informations.<sup>48</sup> Ce ne sont point des différences négligeables! Si de surcroît on prête attention aux différences entre les volumes de chaque fonds d'archive, l'influence décisive des usages scripturaux sur la répartition territoriale des données relatives au paysage agraire saute aux yeux: il ne peut être sans conséquence, par exemple, que les deux *pagi* voisins du monastère de Lorsch aient conservé à eux seuls treize fois plus

- 45 Les indices sont minces parce que les terrains appropriés sont très rares dans les deux zones éclairées par les cartulaires au temps de l'expansion de Fulda à l'ouest du Rhin. On remarquera cependant que la mention d'un terrain approprié sis près de Mainz (fig. 3, croquis 1) provient d'un extrait du *Codex Eberhardi* correspondant au pagus du Wetterau, l'original perdu étant sans doute rédigé par un scribe étranger au cercle de Mainz : CEb t. 2, p. 207 [104] = UF 193. Cette circonstance se répète pour la mention d'une captura dont la localisation est toutefois douteuse : CEb t. 2, p. 200 [18] pourrait correspondre aussi bien à Pfeddersheim près de Worms qu'à Petterweil (Kr. Friedberg) : Lübeck (1951), p. 201. Enfin, dans le cartulaire de Raban, la première charte enregistrant des capturae dans la zone de Mainz ne fut copiée, sur un espace laissé en blanc, qu'un long demi-siècle après la cessation de l'activité des scribes de Mainz : CDF 604.
- 46 Bien que nos critères soient différents de ceux de Freudenberg (2013), p. 70–74, l'un et l'autre classements nous semblent complémentaires.
- La date conventionnelle de 814 nous permet d'englober toute la production de Mainz et les périodes de plus grande activité de Lorsch et de Wissembourg. Pour les actes du *scriptorium* de Fulda, nous en avons un nombre suffisant sans avoir à introduire dans l'analyse une série de documents de l'abbatiat de Ratgar qui présente de graves problèmes de transmission. Pour Lorsch, on a pris les sections d'Oberrheingau et Lobdengau. On n'a pas tenu compte des documents royaux, ducaux ou pontificaux, de ceux n'enregistrant que des noms d'esclaves ou des biens meubles et des descriptions des marches de Hammelburg et Rasdorf. Les actes passés par d'autres scribes non monastiques de la vallée du Rhin n'ont pas été inclus dans les séries de Fulda.
- 48 À ceci près que les pourcentages élevés de Mainz tiennent à la pratique de ses scribes d'enregistrer systématiquement les confronts des enclos habitables et des vignes, alors que pour les autres éléments du paysage la valeur descriptive des actes est médiocre.



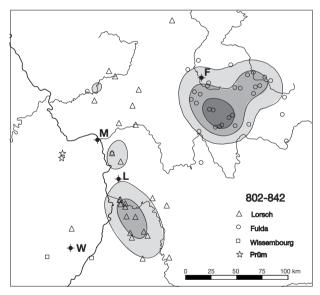


Figure 5: Répartition des occurrences de terrains appropriés par défrichement Les symboles de chaque monastère signalent les endroits où les actes enregistrent des occurrences des vocables spécifiques (bifang, proprisum, etc). La carte de chaleur (rayon de 35 km) identifie les aires de concentration d'actes, les maxima par localité correspondant à Bensheim (7 actes) et à Bad Kissingen (4), dans chaque phase. Du plus clair au plus foncé, les tons de gris indiquent entre 4 et 6 actes, entre 7 et 10 et plus de 10. Dans la première carte, on signale aussi les occurrences du Codex Eberhardi utilisées dans la figure 3. Ont été localisés 66 actes pour 47 localités avant 802, et 78 actes pour 63 localités entre 802 et 842. La coupure chronologique correspond à la fin des abbatiats de Baugulf à Fulda (802) et de Richbod à Lorsch (804). © élaboration propre

d'actes circonstanciés que tout le domaine de Saint-Gall, ou qu'ils en aient encore cinq fois plus que les ensembles documentaires de Wissembourg, Fulda ou Mainz.

# 1.3. La distribution territoriale des occurrences de terrains appropriés par défrichement

La projection spatiale de tous les facteurs que nous venons de considérer est visible dans les deux croquis de la figure 5. Pour la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, on peut y voir l'essor domanial de Lorsch, nuancé par la pauvreté des informations concernant la rive gauche du Rhin. Plus au nord, les acquisitions de Fulda et de Lorsch se situent entre les pôles, eux-mêmes presque dépourvus d'occurrences, de Fulda et Mainz. Au cours du demi-siècle suivant, on perçoit l'activité des abbés Ratgar et Raban Maur dans les pagi de Saalegau et Grabfeld, ainsi que la perte de vitesse des acquisitions de Lorsch aux alentours immédiats du monastère. À l'ouest du Rhin, on remarquera que l'un des rares actes provenant d'abbayes étrangères à la région fournit deux occurrences dans une zone où les grands fonds d'archive de Lorsch et Fulda laissent des espaces en blanc pour les raisons déjà dites. Au sud, les conséquences du relativement petit nombre de documents du *Codex Traditionum* et des usages des scribes se font voir autour de Wissembourg.

L'apport essentiel de cette analyse des facteurs qui ont conditionné la distribution des occurrences de terrains appropriés par défrichement est de nous affranchir du poids d'une longue tradition historiographique qui voyait, dans cette répartition, les traces d'une lutte pluriséculaire contre les forêts plus ou moins sauvages de l'est du Rhin.<sup>49</sup>

Non moins importante est, pour la suite de notre enquête, l'identification de deux zones à forte concentration d'occurrences. La première comprend les *pagi* d'Oberrheingau et Lobdengau. Elle est la plus utile à notre étude, pour deux motifs : la série des mentions pertinentes démarre très tôt, dès les années 760, et les actes proviennent non seulement du *scriptorium* le plus généreux en détails, mais aussi de la section la plus soignée du *Codex Laureshamensis*. Qui plus est, les documents de Lorsch localisent des terrains appropriés par défrichement dans pratiquement tous types d'emplacements : les espaces inondables, les terrasses basses du Rhin, les rebords boisés de l'Odenwald, les terroirs viticoles, les plaines limoneuses à vocation céréalière, les environs des habitats ... <sup>50</sup> Même si l'on inclinait à revenir vers les explications classiques, on constaterait que les terrains appropriés sont aussi nombreux dans le territoire à dense occupation antique et mérovingienne de la cité de Ladenburg que le long de la Bergstraße et des berges du Rhin, où les vestiges antiques sont clairsemés. <sup>51</sup> Enfin, le territoire visible à travers cette « fenêtre documentaire » héberge tous les types de terrains appropriés qui feront ensuite l'objet de notre analyse : preuve que la diversité typologique n'est pas une

<sup>49</sup> Vue d'ensemble, Lohrmann (1990). Un regard critique, Freudenberg (2013), p. 16 et ss.

<sup>50</sup> CL 167, 199, 215, 217, 242–245, 249, 251, 252, 255, 256, 261, 267, 313, 314, 322, 329, 377, 393, 394, 402, 410, 491, 544, 616, 627, 628, 637, 693, 695, 739, 806, 811, 1666, 3775; CDF 377.

<sup>51</sup> Dauber et al. (1967); Jorns (1973).

illusion due au brassage de particularités en réalité éparses, mais bien consubstantielle au système agraire.

La deuxième « fenêtre » se situe entre Fulda et les rivières Werra et Main. Ici aussi, la diversité des emplacements – depuis les bois jusqu'aux environs des habitats les plus stables – et la pluralité des types de terrains sont considérables.<sup>52</sup> Néanmoins, sa chronologie, plus tardive que celle de la zone de Lorsch, et ses descriptions, moins riches en détail, lui confèrent une place importante mais secondaire dans notre étude.

# 2. Du nom à la chose : les pratiques agraires associées aux terrains appropriés par défrichement

Notre but dans les pages qui suivent est de passer de l'étude des conditions d'apparition du vocabulaire de l'appropriation par défrichement à l'analyse des pratiques agraires. Pour y parvenir, on commencera par classer les terrains appropriés en fonction d'une triple interrogation qui, avouons-le d'ores et déjà, n'obtiendra pas de réponses satisfaisantes dans tous les cas. Il s'agira de se demander: que pouvons-nous dire des formes d'exploitation? Quels rapports entretiennent ces espaces avec d'autres éléments du système agraire? Comment les droits d'usage, collectifs et individuels, s'articulent-ils autour d'une action d'appropriation?

Les chartes ayant pour fonction, entre autres, de garder mémoire des biens-fonds transmis, il est pertinent d'étudier la casuistique de leurs descriptions afin d'en identifier les traits concrets relatifs aux types de sols, aux surfaces, à la possession, aux emplacements ou à d'autres aspects. Mais la pertinence d'un classement analytique découle aussi de l'observation du système de représentation. En ce qui concerne les terrains appropriés, rappelons-le, les scribes n'ont pas eu recours à des solutions prédéterminées par un modèle routinier, parce que ce vocabulaire spécifique était absent des collections de formules.<sup>53</sup> À quoi s'ajoute le fait que la phraséologie des descriptions foncières reflétait les hiérarchies et les articulations que les scribes percevaient dans la configuration du paysage agraire. Cette double circonstance explique tout l'intérêt qu'il peut y avoir à prêter attention à la place que les scribes ont accordée aux terrains appropriés. Voyons cela à travers la « fenêtre » ouverte par les deux premières sections du *Codex Laureshamensis*: les hommes du *scriptorium* de Lorsch ont intégré les terrains appropriés dans leurs descriptions de cinq manières différentes: (1) à la place habituellement occupée par un manse<sup>54</sup> comme pivot d'une énumération de biens-fonds et de droits

<sup>52</sup> CDF 256, 311, 339, 465, 711, 453, 460. Mahr (1959), p. 17 et ss.

<sup>53</sup> La modification des énumérations formulaires pour y enchâsser les terrains appropriés est tout à fait exceptionnelle: TW 157.

<sup>54</sup> Dans les fonds d'archive de notre enquête, *mansus* désigne stricto sensu l'enclos maisonné (*hubestat* en vernaculaire), mais aussi par métonymie l'exploitation qui en relève (*hoba*): Schlesinger (1987b); Hägermann/Weidinger (2000); Larrea (2012).

d'accès<sup>55</sup>, (2) comme dépendance d'un manse<sup>56</sup>, (3) comme dépendance d'une parcelle<sup>57</sup>, (4) comme un espace englobant des terres et des droits de plusieurs individus<sup>58</sup>, (5) comme une composante d'un patrimoine foncier sis à l'intérieur d'un finage<sup>59</sup>. La diversité phraséologique mise en œuvre par les scribes semble bien imposer une tentative, à tout le moins, de classement analytique.

À construire une typologie en fonction de la seule logique interne des descriptions des chartes, on ne saurait bien évidemment, comme l'a montré la première partie de cet article, espérer que les données recueillies fournissent un échantillonnage exhaustif de tous les types de terrains appropriés ayant effectivement existé, ni considérer que la répartition des pratiques évoquées correspond à des fréquences réelles. C'est le prix à payer, cependant, si l'on veut se mettre à l'abri des comparaisons atemporelles et des raisonnements téléologiques. D'autant qu'il restera possible, en outre, de mettre en parallèle, ne serait-ce qu'à titre illustratif, les pratiques perceptibles dans nos textes et les usages agraires bien attestés dans ces régions depuis le bas Moyen Âge. On n'envisagera pas, qu'on se rassure, de tenter une véritable comparaison des systèmes agraires, tant il est clair que nous sommes bien loin d'avoir les connaissances suffisantes pour l'époque carolingienne, à quelque échelle d'observation que ce soit. Néanmoins, et puisque l'un des traits du système agraire du bas Moyen Âge est le va-et-vient de nombreux terrains entre les cultures et les friches, on ne peut qu'avoir intérêt à observer les solutions techniques ayant été partagées par les sociétés qui se sont succédé dans l'exploitation d'un même environnement.

### 2.1. Des terrains appropriés dépendant des parcelles

Nos trois *scriptoria* monastiques décrivent certains terrains appropriés et/ou l'accès à certains vacants comme une sorte de projection sur les incultes voisins de la possession des parcelles céréalières ou viticoles. Pour s'y référer, un acte de Fulda emploie le mot vernaculaire d'*anariutu*, qui comporte la double connotation de la proximité et du défrichement. Toujours dans les fonds de Fulda, l'expression *in circuitu* évoque une notion semblable, qui est utilisée pour identifier une *captura* par rapport à une parcelle Alais les formulations les plus claires proviennent de Lorsch. La dépendance du terrain

- 55 CL 249: unum proprisum, cum edificio, et mansis, campis, pascuis, pratis, peruiis, uineis, domibus, aquis, aquarumue decursibus. Voir aussi CL 217. On comparera par exemple cette formulation à CL 686.
- 56 CL 215: II hubas et unum mansum, et dimidium, et quidquid ad illas pertinet, tam campis, pratis, pascuis, siluis, excepto I bifango.
- 57 CL 544: quartam partem de uinea Ia, et unum proprisum ad ipsam uineam pertinentem.
- 58 CL 242: quidquid in ipso loco mee uidetur esse possessionis, tam terris, campis, pratis, pascuis, peruiis, siluis, aquis, aquarumue decursibus ad integrum. L'identification de cet espace comme terrain approprié: CL 245.
- 59 CL 251: tam mansis, terris, campis, (...) aquarumue decursibus, et quidquid ibidem habere uisi fuimus, a presenti die, exceptis duobus illis proprisis, quorum unus super riuum Lutra iacet, alter ad Luderbach. Des occurrences semblables, CL 256 et 322.
- 60 XIII iugera cum anariutu (CDF 469): sur ce mot, Lütge (1937), p. 307 et 312.
- 61 CL 377: duo iugera excultae terrae et unam capturam in circuitu illorum iugerum sitam.

approprié y est exprimée par des tournures telles *proprisum ad ipsam uineam pertinentem* ou *terram incultam ad ipsum campum pertinentem*.<sup>62</sup> Outre ces mentions elles-mêmes, le *Codex Laureshamensis* apporte une information complémentaire très intéressante: quelques doublons du cartulaire montrent que les copistes ont parfois supprimé les allusions à la relation de dépendance entre les vacants et les parcelles.<sup>63</sup> Combien de mentions de ce genre ont-ils fait disparaître? Il est impossible de le dire, même si nous ne pensons pas qu'il puisse s'agir d'un grand nombre. En définitive, la transmission de la parcelle suffisait sans doute à assurer le droit du nouveau possesseur sur les hermes environnants.

Quant au *Codex Traditionum* de Wissembourg, il laisse entrevoir deux variantes. La première apparaît en Alsace. Nous y trouvons une *marca de silua* associée à un champ de dix journaux de terre arable<sup>64</sup>, cette *marca*, qu'il faut entendre ici comme un droit d'accès, ne se référant qu'aux hermes voisins du champ. En l'occurrence, le droit d'accès n'a pas été transformé en appropriation concrète. La seconde formule est attestée dans la Sarre. Elle associe étroitement des parcelles et des espaces de bois, et c'est avec maintes précautions que nous l'incluons ici: trois actes d'entre 713 et 763 emploient en effet la formule *campo et silua insimul tenente*, mais la *silua* apparaît aussi bien délimitée que le champ.<sup>65</sup>

Ce droit préférentiel sur les vacants d'un secteur du terroir a été évoqué dans les débats classiques sur la communauté primitive et/ou sur l'expansion agricole. De notre côté, nous voudrions nous en tenir à trois aspects fonctionnels. En premier lieu, pour ce qui est des parcelles céréalières, il semble bien que le droit d'accès aux vacants soit lié à la possession d'une surface minimale, supérieure à la plupart des lopins qui circulent isolés dans de nombreuses donations. L'emploi, rare par ailleurs, du terme *campus* dans quelques-unes des occurrences de ce type va bien dans ce sens, car ce mot désigne, dans nos fonds d'archive, un bloc compact de douze ou quinze journaux, soit environ quatre ou cinq hectares. On peut donc penser qu'il fallait avoir une activité relativement stable comme cultivateur dans un quartier déterminé pour jouir d'un droit d'accès aux vacants environnants. En second lieu, le contraste entre le droit d'accès que représente la *marca de silua* et les appropriations concrètes témoigne de la diversité des formes d'exploitation de ces espaces. Enfin, le contraste que l'on peut relever entre la pratique d'enregistrer régulièrement les surfaces des parcelles et l'absence de références à l'étendue des terrains appropriés qui en dépendent suggère à nos yeux qu'il s'agissait de cultures temporaires.

<sup>62</sup> CL 544, 561. Terra inculta comme équivalent de terre à défricher: CL 3704a=3057. D'autres exemples, CL 394, 402, 776, 1812.

<sup>63</sup> XX iurnales de terra, et de prato ad V carradas feni, et siluam ad ipsam terram pertinentem dans la copie sous forme de notice deviennent XX iurnales de terra aratoria et pratum ad V carradas et siluam dans la copie sous forme de donation abrégée: CL 3163=3703c.

<sup>64</sup> TW 186

<sup>65</sup> TW 244, 262, 263. On parle même de silua terminata dans le dernier document.

<sup>66</sup> Ganahl (1940), p. 217 sq et 226; Njeussychin (1961), p. 140 sq; Lütge (1937), p. 312 sq. Les historiens du Droit évoquent la figure de l'Anschluβrecht ou Zuschlagrecht de la communauté villageoise classique: Jäger/Sorhagen (1976).

<sup>67</sup> Larrea (2012), p. 74 sq.

<sup>68</sup> Larrea (2019).

Il est impossible, au demeurant, de ne pas percevoir des ressemblances entre ces espaces et certains éléments du paysage connus depuis le bas Moyen Âge. Partout, en effet, les vacants entourant les blocs de cultures ont fait l'objet de formes d'exploitation souples et variées. Dans nos régions, un bon point de repère est fourni par les parcelles situées à la lisière des champs ou dans leurs interstices à sols ingrats que l'on appelait *Egerten*. Elles absorbaient une partie des mouvements d'expansion et de contraction des cultures : les *Egerten* étaient tantôt incorporés aux soles du système triennal, tantôt transformés en bois pâturés, ou bien encore, parfois, soumis à des rotations à longues phases d'herbage.<sup>69</sup>

# 2.2. Les terrains appropriés du vignoble

Il existe une variante du type précédent dont la particularité est de répondre aux besoins propres de la viticulture. Toutes les mentions proviennent de Lorsch. On y retrouve en effet des terrains appropriés par défrichement destinés à être plantés de vigne – *proprisum ad uineam faciendam* –7°, ainsi que des formulations diverses de l'association entre des vignes et des espaces destinés à les accueillir : la dépendance – *terra, que ad eandem uineam pertinet*7¹–, les vocables spécifiques – *terram nouariam ad uineam faciendam*7²– ou la localisation – *et terram uotiuam ad faciendam uineam, eidem uinee coherentem*7³. Un passage particulièrement éloquent suggère même que l'appropriation par défrichement d'un terrain environnant va de pair avec la plantation d'une vigne.7⁴

Sans que cela s'inscrive forcément en faux contre l'idée d'une expansion du vignoble dans cette période, l'association et la contiguïté des espaces évoquent les opérations de renouvellement périodique par provignage suivi de l'arrachage des anciens plants. Il en allait ainsi dans toutes ces zones viticoles au bas Moyen Âge : les déplacements cycliques des cépages donnaient lieu à une activité régulière d'appropriation par défrichement. Des phases de vigne et des phases de friches diversement exploitées se succédaient souvent sur les mêmes espaces dits, selon les zones, *Driesch* ou *Egerte.*<sup>75</sup>

<sup>69</sup> Bader (1973), p. 162–167. Chaque alternance dans l'exploitation comportait aussi des alternances dans l'attribution, collective ou individuelle, des *Egerten*.

<sup>70</sup> CL 628, 393.

<sup>71</sup> CL 310, 795.

<sup>72</sup> CL 243.

<sup>73</sup> CL 243 et 859. Un autre exemple, CL 291, 535, 1267.

<sup>74</sup> CL 1255: locum ad uinnam faciendam in fluuio Nauua, et portionem meam de stirpo. L'un des termes spécifiques des terrains appropriés, biunta, fonctionne parfois comme l'équivalent de vinea dans des glossaires du vieux haut-allemand: Alanne (1950), p. 23.

<sup>75</sup> Bader (1973), p. 169 sq et 176.

### 2.3. Les cultures forestières

de proprisa silua iornales octo. et aliam communem siluam non proprisam<sup>76</sup>

Ces mots closent la description d'un manse sis à Hüffelsheim (Bad Kreuznach), à l'ouest du Rhin, qui comprenait aussi dix-huit journaux de terre arable et des prés à raison de trois chars de foin. Un tel diptyque englobant de la forêt commune et de la forêt appropriée est utilisé par d'autres *scriptoria* selon des jeux d'opposition semblables<sup>77</sup>. Il correspond à une modalité d'appropriation ayant ceci de particulier qu'elle n'est que sporadiquement désignée par des vocables spécifiques. On rappellera, cependant, que les témoignages de terrains appropriés *in silua* sont loin de faire défaut; et de fait, ils ont été maintes fois sollicités comme preuves de la colonisation agricole.<sup>78</sup>

Nous voudrions, pour commencer, souligner dans le passage cité ci-dessus l'emploi du journal comme unité de mesure de la silua proprisa. Cela n'a rien d'exceptionnel : les iurnales in silua ou de silua sont relativement courants dans les donations, encore qu'ils n'aient guère attiré l'attention de la recherche.<sup>79</sup> Mais cet usage métrologique présente une particularité double du point de vue de la pratique scripturale. En premier lieu, c'est pour mesurer les parcelles agricoles que sont systématiquement utilisés le journal et son équivalent le iugerum, alors que les droits sur la forêt s'expriment autrement: par des portiones non précisées 80, par l'allusion au droit d'accès à un espace d'usage collectif 81, ou par des fractions théoriques<sup>82</sup>. Aussi l'emploi des journaux comme unité de mesure de la silva jette-t-il une sorte de passerelle conceptuelle entre les champs et la forêt. En second lieu, les scribes ne confondent pas les journaux in silua et les journaux de terre arable. Lorsque les uns et les autres font partie d'un même ensemble de biens-fonds, soit on les distingue – iurnales X de terra arabili et VII de silua<sup>83</sup> –, soit on les regroupe sous une rubrique commune de journaux - VIIII iurnales de terra et silua84. Mais on ne trouvera jamais un mélange du type iurnales de terra arabili in silua. Bref, d'après le système de représentation des chartes, il y a bel et bien des cultures dans la forêt, mais il n'y a point de terre arable. Notons en passant que le correspondant vernaculaire de tres laboraturas

<sup>76</sup> DD Kar. 2, nº 358.

<sup>77</sup> Iugera in ambitu / holzmarcu (CDF 317) ou haftunna / marca siluatica (TW 69). En Alsace, un diplôme royal distingue iugera de silua / holzmarcha (DD Kar. 2, nº 221). Holzmarca et waltmarca sont les équivalents vernaculaires de marca siluatica.

<sup>78</sup> CL 313, 329, 390; CDF 256, 311, 339, 465, 711.

<sup>79</sup> Ils se distinguent bien des secteurs de forêt destinés à être transformés en champs ou prés: CL 3708b; CDF 352.

<sup>80</sup> CDF 495, 511; CL 1755.

<sup>81</sup> Marca de silua (CL 946) ; waltmarca (CL 32) ; holzmarcha (DD Kar. 2, n° 221) ; silua communis (DD Kar. 2, n° 132 ; CDF 1236).

<sup>82</sup> Depuis des moitiés jusqu'à des tiers de quarts: CL 3035, 3115; CDF 520. Dans les actes de Wissembourg, bien que rarement, la forêt est aussi estimée selon le nombre de porcs admis au glandage, ce qui n'en est pas moins une participation théorique, car celle-ci doit être modulée chaque année: TW 200.

<sup>83</sup> CL 3430.

<sup>84</sup> CL 764.

silvae transmis par un acte du cartulaire de Raban Maur, thriurothe, contient la notion de défrichement.85

En définitive, nous avons affaire à des cultures forestières créées par appropriation individuelle et défrichement d'un espace d'exploitation (jusque-là) collective, cultures qui, cependant, ne méritaient pas le titre de terre arable ou agraire. À quelques exceptions près<sup>86</sup>, le médiévisme est resté fidèle à l'idée d'une opposition irréductible entre la forêt et les cultures, y compris les auteurs qui ont revalorisé la place du bois dans l'économie.<sup>87</sup> Pourtant les cultures forestières ont existé, jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle parfois, dans toutes les forêts de feuillus des régions concernées par nos fonds d'archive. Des cultures temporaires y étaient en effet une étape régulière du cycle d'exploitation de la forêt: après la coupe du bois dans un secteur déterminé, on procédait à l'essartage en mai, puis on bêchait en répandant les cendres et on semait du sarrasin, qui était moissonné en fin d'été.<sup>88</sup> En octobre, et sans labour intermédiaire, on semait ensuite du seigle sur les chaumes du sarrasin. Après une ou deux récoltes, le terrain n'était plus emblavé, mais restait défendu pendant quelque six ou huit années dans le cas du taillis, plus longtemps pour la futaie. Finalement, il était rouvert au pâturage et à la fenaison des feuillages. En plus de contribuer à la régénération des arbres, ce régime de rotation permettait d'obtenir des récoltes avec un très faible investissement en travail et en outils.89

Naturellement, les témoignages détaillés de ces pratiques ne remontent pas plus haut que le bas Moyen Âge. Or pour l'Allemagne du Sud-Ouest, une importante et récente somme d'analyses archéologiques et paléoenvironnamentales a mis en lumière un riche panorama des transformations du paysage forestier entre le VII° et le X° siècle. Elle constate l'extension de l'exploitation du taillis à courte rotation dans un contexte d'expansion des cultures, notamment du seigle. Non seulement les masses de feuillus ont été éclairées, mais les proportions entre les diverses essences ont été modifiées, le chêne perdant du terrain au profit du hêtre, et aussi du noisetier. Ce changement résulte parfois de la régénération forestière naturelle des cultures abandonnées<sup>90</sup>, mais des stratégies de sélection d'essences n'en sont pas moins perceptibles.<sup>91</sup> À propos du hêtre, on rappellera que l'exploitation de son taillis (furetage) admet une très grande souplesse de rotations et de pratiques agropastorales, alors que les chênaies sont plus exigeantes du point de vue des disciplines collectives.

Deux points suggèrent, pour finir, que les parcelles forestières avaient un poids non négligeable parmi les formes d'exploitation du territoire. Le fait, tout d'abord, que les surfaces sont souvent modestes et donc qu'elles semblent bien être à la portée des ex-

```
85 CDF 354.
```

<sup>86</sup> Timm (1963), p. 192–197; Gringmuth-Dallmer (1990), p. 166.

<sup>87</sup> Bloch (1968), t. 1, p. 6 et t. 2, p. 23; Montanari (1985). Voir à cet égard la très pertinente réflexion de Nicolas Schroeder (2018).

<sup>88</sup> Peut-être s'agissait-il du millet dans des temps plus réculés, au sud de la latitude de Francfort : Rösch et al. (1992), p. 209.

<sup>89</sup> Jäger (1835), p. 4–20; Mantel (1990), p. 89–111; Sigaut (1975), p. 117 sq; Schmitthenner (1923).

<sup>90</sup> Küster (2001), p. 97.

<sup>91</sup> Werther (2015), notamment p. 86–88, 146–149, 153–168 et 211–228.

ploitants de tous rangs. L'échantillon disponible montre en effet une majorité de terrains d'entre deux tiers d'hectare et cinq hectares<sup>92</sup>, avec néanmoins quelques cas d'autour de dix hectares.<sup>93</sup> On rappellera toutefois que chaque donation n'enregistre normalement que la surface totale accordée aux moines, quel que soit le nombre de parcelles la composant.<sup>94</sup> La seconde observation concerne à nouveau les usages des cartularistes : il est sûr que plusieurs descriptions ont été simplifiées, qui distinguaient originellement les journaux de terre agraire des *iurnales in silua*. Encore une fois, hélas, l'ampleur de cette pratique est indiscernable.<sup>95</sup>

### 2.4. Les petites parcelles rectangulaires

Parmi les différentes sortes de terrains appropriés, se distinguent nettement de petites parcelles rectangulaires que l'on se contentera, faute de mieux, de désigner ainsi. On ne décèle cette sorte de terrains appropriés que dans deux occurrences issues des fonds de Fulda et Lorsch, encore qu'on puisse en soupçonner d'autres masquées par des mentions moins circonstanciées. En tout cas, les deux occurrences en question présentent des traits fort marqués. Parmi les fonds de Fulda, un petit dossier de huit documents rédigés par Rudolf, le chef du scriptorium du temps de Raban Maur<sup>96</sup>, ou en tout cas sous sa direction, se singularise par le fait d'estimer les superficies de certains biens-fonds d'après la longueur de leurs côtés.97 Cette particularité métrologique s'applique à des surfaces inférieures à un hectare correspondant à des terrains très spécifiques: ce sont pour la plupart des espaces habités ou habitables – areae et areolae –, mais il y a aussi des parcelles attenantes aux zones d'habitation, un lopin de vigne98 et deux terrains appropriés: l'un de ceux-ci pose problème parce que le document ne fournit que la longueur (deux perches) d'une portion de *captura*. Mais l'autre ne laisse pas de place au doute : il s'agit d'un terrain approprié – bizuma – de 30x15 perches (0,4 ha), associé à un enclos édifié de 24x35 perches (autour de 0,8 ha), deux moulins et cinq journaux de terre arable (1,6 ha).99

- 92 Pour les équivalences des unités de mesure, Schlesinger (1987b), p. 602. Nous les donnons à titre illustratif. À propos du problème des mesures carolingiennes, Weidinger (1991), p. 88–100.
- 93 Champs et silua confondus, CL 764, 2917, 3708, 3749. Champs et silua distingués, CDF 352, 298 ; CL 2318, 3430, 3508, 3704, 3744. Silua seulement, CDF 317, CL 2006, 2586, 2871.
- 94 DD Kar. 2, nº 358 montre que les grandes sommes de journaux *in silua* (CL 3704, 100 journaux, CL 2917, 350 journaux, champs et *silua* confondus) peuvent en fait n'être que le résultat de l'addition de plusieurs terrains appropriés.
- Parmi les doublons du *Codex Laureshamensis*, une copie abrégée d'une donation consigne tout simplement *iurnales XV*, alors que sa version sous forme de notice distingue *inter silvam et terram cultam iurnales XII* (CL 2942 et 3749c). En ce même sens, CL 3121 et 3696b, 3134 et 3708b, 2992 et 3744b. Et ce, sans tenir compte des allusions génériques à la *silua*.
- 96 Sandmann (1978), p. 707-714.
- 97 Werner-Hasselbach (1942), p. 37 sq.
- 98 CDF 303, 404, 408, 416, 448, 463.
- 99 CDF 297, 413.

Le second témoignage clair provient des fonds de Lorsch: nous y avons affaire à un *stirpo* de 30x20 perches (0,6 ha) qui est exclu, avec une vigne, d'une donation importante comprenant des biens-fonds et des esclaves dans quatre localités. <sup>100</sup> Au *scriptorium* de Lorsch, l'estimation de la surface d'après les mesures des côtés est, comme à Fulda, très rare dans les chartes de donation. <sup>101</sup> Un tel traitement métrologique rapproche ce petit *stirpo* des enclos maisonnés et le distingue des terres arables.

Cette façon soigneuse de décrire de petites parcelles bien délimitées et proches des zones d'habitation fait penser à des cultures intensives, et ces terrains appropriés ne vont pas sans évoquer d'une certaine manière les champs dits *Bündten* au bas Moyen Âge. Il s'agissait de lopins clos ayant été mis à l'écart des terres soumises à l'assolement, que l'on destinait, aux alentours des villages, à la production du chanvre, des betteraves ou du foin par exemple.<sup>102</sup>

## 2.5. Les terrains appropriés associés aux champs

Plusieurs actes enregistrent des terrains appropriés dont les surfaces oscillent entre quatorze et trente journaux, soit entre cinq et dix hectares. Pour donner un point de repère très approximatif, disons que l'on considère traditionnellement dix hectares comme la surface adéquate à l'entretien d'une maisonnée. Les descriptions de ces terrains indiquent parfois l'état des travaux de défrichement, tantôt avancés 104, tantôt pas encore lancés. Dans ce dernier cas, on devine parfois un rapport entre le terrain approprié et une étendue similaire de terre arable : *I mansum*, et de terra araturia XXX iurnales, et ad stirpandum similiter, et mancipia II. 105

Le problème majeur de cette sorte d'occurrences est l'incertitude qui pèse sur ce qu'étaient les travaux de défrichement. Bien que des opérations d'extension des cultures soient attestées<sup>106</sup>, il est généralement impossible de dire si les travaux de défonçage correspondent à des défrichements cycliques inscrits dans de longues rotations ou à des processus d'essaimage du milieu cultivé. En examinant de près ces terrains, il est néanmoins possible de faire ressortir des éléments du cycle de vie des exploitations. Cette approche s'appuie sur trois observations complémentaires. La première tient au poids écrasant des terrains appropriés dans la structure de certaines exploitations. On retrouve en effet des donations comportant des bâtiments et parfois des esclaves, dont

```
100 CDF 413; CL 377.
101 Larrea (2012), p. 71.
102 Bader (1973), p. 97–104.
103 CL 491, 776, 806, 2117, 3348, 3389, 3535; UF 395 (mais c'est un extrait du Codex Eberhardi); CL 3588 enregistre un bifang exceptionnel de quelque 66 ha.
104 CL 806, 244.
105 CL 491.
106 CDF 352.
```

la dotation foncière est un *bifang*, parfois seul, parfois accompagné d'une quantité minimale de terres arables ou de prairies.<sup>107</sup>

Comme en miroir, seconde observation, certains *tradentes* excluent précisément les terrains appropriés de leurs donations, celles-ci comprenant parfois tout le reste de ce qu'ils possèdent à tel ou tel endroit : il en est ainsi qui donnent toute une exploitation, y compris les bâtiments, en gardant un *bifang* et quatre journaux<sup>108</sup>; il en est qui ne se réservent que le terrain approprié<sup>109</sup>, ou les terrains appropriés plus un esclave.<sup>110</sup> Une grande donation comtale en Alsace pouvait, de même, écarter des biens accordés à Wissembourg, l'église, les esclaves, une *haftunna* et une partie de la forêt.<sup>111</sup> Ces opérations consistant à donner aux saints les terres anciennes et à garder les terrains plus récemment appropriés avaient naturellement pour résultat de produire des ensembles fonciers comparables à ceux évoqués dans notre première remarque.<sup>112</sup>

La troisième observation suggère que ces réaménagements s'inséraient dans une certaine logique de fonctionnement. On perçoit en effet, dans certains cas, une corrélation entre les dimensions et les structures des exploitations et celles des terrains appropriés. Ainsi, un petit ensemble domanial sis à Dornheim (Groß Gerau) apparaît, en 822, formé par le manse du maître, trois manses serviles et autant de terrains appropriés, la description du reste des biens-fonds ayant été réduite à une formule de pertinence. Un cas analogue mais plus précisément décrit, sans doute parce qu'il s'agit d'un échange, est attesté à Roxheim (Bad Kreuznach): composé d'un manse seigneurial et de six manses serviles, le domaine décrit exploitait pratiquement la même surface de terre arable que de terrains appropriés: la réserve comptait 82 journaux de terre arable, alors que 120 autres étaient affectés aux six manses serviles; mais la réserve comptait également 200 journaux distribués en autant de *proprisos* qu'il y avait de manses serviles. On pourrait enfin évoquer un cas de la zone de Fulda dans lequel les moines se virent accorder des maisons, des terres et onze esclaves, alors que le bienfaiteur se réservait un enclos habitable, une exploitation analogue à un manse servile et un terrain approprié.

Encore faut-il signaler qu'à l'incertitude sur les formes d'exploitation des terrains appropriés, s'ajoute celle qui concerne le devenir des parcelles labourées de plus ou moins longue date : suite à leur donation à un monastère, conservaient-elles le régime de rotation antérieur? Ou étaient-elles soumises à une cadence de labours plus lente assortie de longues phases d'herbage? Diverses solutions furent sans doute mises en œuvre simultanément, mais l'importance de la seconde possibilité nous paraît certaine : il faut en effet considérer que, pendant au moins la vague de donations des premières

```
107 CL 637, 2354, 2447, 3021, 3116, 3380.

108 CL 2538.

109 CL 215, 256, 322; UF 188.

110 UF 240.

111 TW 69.

112 Des cas tout à fait semblables dans les actes de Saint-Gall: ChSG 202, 330.

113 CL 199.

114 DD Kar. 2, n° 358. Une corrélation analogue: CL 267.

115 CDF 223.

This material is under copyright. Any use outside of the narrow boundaries of copyright law is illegal and may be prosecuted.

This applies in particular to copies, translations, microfilming as well as storage and processing in electronic systems.

© Franz Steiner Verlag, Stuttgart 2019
```

générations de *tradentes*, les domaines monastiques se caractérisaient par l'irrégularité extrême de leur distribution territoriale et par la disproportion entre les terres et les bras disponibles dans chaque endroit<sup>116</sup>: la fréquence des cultures était sans doute un mécanisme régulateur efficace pour ajuster la main-d'œuvre à la dotation foncière, notamment lorsque celle-ci comprenait des terres épuisées. L'argument est circonstanciel, bien évidemment : dans des périodes postérieures, les formes d'appropriation des vacants ont régulièrement servi à élargir les cultures comme à réabsorber les terrains dont celles-ci s'étaient retirées, et ce dans des conditions diverses et radicalement différentes de celles de notre période d'étude.<sup>117</sup> Il est néanmoins préférable de nous en tenir à des hypothèses fondées sur des éléments vérifiables des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles.

En définitive, si ces éléments lacunaires ne permettent pas vraiment de restituer un système de renouvellement ou d'essaimage des exploitations par élargissements et fissions successives, on peut raisonnablement affirmer, en revanche, que les mécanismes d'appropriation de l'espace par défrichement faisaient partie des rouages qui assuraient la fertilité des sols et la reproduction des exploitations, et qu'ils n'étaient pas des moins importants.<sup>118</sup>

#### 2.6. Les terrains appropriés comprenant des vacants

Par définition, tout terrain approprié par défrichement comprend, au moins pendant un certain temps, des terres hermes. Mais certaines actions d'appropriation envisageaient dès le début la mise en place d'un espace composé de cultures et de vacants, et ce sont ces opérations particulières qui nous intéressent ici.

L'appropriation par défrichement d'un secteur du territoire de Bensheim, tout près du monastère de Lorsch, par une famille de notables de la zone en est une illustration très vive. Il s'agissait d'un espace d'entre 15 et 30 ha englobant des terres arables, des bois et des espaces inondables. De manière fort éloquente, la part que Massa, veuve de l'auteur de l'appropriation, vendit aux moines est décrite selon une formule d'énumération propre à enregistrer l'ensemble de biens-fonds et de droits sur les vacants que l'on possède dans une localité. Ce qui en l'occurrence n'est pas une manière ambiguë de se référer aux droits préférentiels des cultivateurs d'un secteur sur les vacants environnants, car les bornes du *bifang* sont précisées dans un autre document elles confirment que ce *bifang* englobait au même titre les cultures créées par défrichement et des terres hermes.

<sup>116</sup> Larrea (2012), p. 74-76.

<sup>117</sup> Bader (1973), p. 162–166. Un tour d'horizon des cultures temporaires et une vision novatrice de leur place dans les systèmes agraires médiévaux et modernes, Viader/Rendu (2014).

<sup>118</sup> Freudenberg (2013), p. 97 sq, affirme à juste titre que nous sommes en présence de séquences ponctuelles d'une dynamique. Le modèle d'extension agraire qu'il en déduit nous semble pourtant quelque peu rigide. Il faut à nos yeux considérer la malléabilité des dotations foncières des manses : Larrea (2012).

<sup>119</sup> CL 242, 245, 252.

<sup>120</sup> CL 242.

<sup>121</sup> CL 245.

À une trentaine de kilomètres au sud de Bensheim, le secteur que l'on appelait Ulvinowa<sup>122</sup> fit l'objet d'une entreprise collective d'appropriation par un petit cercle d'associés et de groupes familiaux. Une *portio* de l'un de ces exploitants est décrite comme un ensemble de *terra* et *silua* que l'on distingue des *adiacentiae*, celles-ci se réfèrant sans doute aux droits d'accès aux hermes qui entouraient le conglomérat de terrains appropriés.<sup>123</sup> Encore pouvons-nous noter d'autres témoignages moins parlants mais sans doute issus d'actions analogues: c'est le cas de la mention du groupe de Agilolf et de ses *consortes* qui apparaît de manière circonstancielle dans la délimitation du territoire de Lorsch parce qu'une entaille sur un arbre séparait son espace d'appropriation de celui des fondateurs de l'abbaye.<sup>124</sup>

Les fonds de Fulda ont également transmis des témoignages de cette sorte de terrains appropriés. L'un d'entre eux est devenu célèbre depuis longtemps. <sup>125</sup> Il s'agit de la *captura* collective consentie à Fulda en 801 par un certain Walto et ses quatorze *socii* dans la zone de Großenmoor (Burghaun). Dans notre optique, l'intérêt de ce cas réside surtout en ce qu'il donna lieu à un plaid en 827, à propos duquel des informations plutôt rares furent enregistrées, dont la délimitation précise de la *captura*. En réalité, l'extension attribuée à celle-ci est inouïe et résulte très probablement des manipulations opérées par les moines. Cependant, le fait que l'appropriation des *socii* ait pu légitimer le bornage postérieur d'un territoire plus vaste que la moyenne des *marcas* locales montre qu'elle comprenait bel et bien des cultures et des vacants.

Dans la zone de Fulda toujours, un petit dossier fait état d'un cas qui ne va pas sans évoquer celui de Bensheim: en 796, trois frères accordèrent aux moines leurs parts d'une *captura* héritée de leur père à Elm (Schlüchtern), ces parts étant décrites comme des agrégats de champs et de bois.<sup>126</sup> Bien que la localisation et la surface n'en soient pas précisées, il est hors de doute que ce terrain approprié était considérable, puisque sa possession suscita plus tard un plaid tenu à la cour impériale.<sup>127</sup> Enfin, il en allait sans doute de même à Salzschlirf (Fulda), où un *bifang* décrit comme associé à tous types de vacants fit l'objet d'un échange entre l'abbé de Fulda et l'archevêque de Mainz.<sup>128</sup>

<sup>122</sup> À mi-chemin entre Handschuhsheim (Heidelberg) et Hillenbach (déserté au bas Moyen Âge).

<sup>123</sup> CL 314, 390, 391.

<sup>124</sup> CL 10.

<sup>125</sup> UF 275; CDF 471. La référence classique est Gockel (1976); la plus récente est Innes (2013). À propos de la localisation des lieux-dits du document, Seib (2011), p. 48 et 74. Comme l'article de Gockel le suggère, le bornage attribué à la *captura* doit être compris dans le contexte du renforcement de la domination de Fulda sur la zone du Hünfeld dans les deuxième et troisième décennies du IX<sup>e</sup> siècle.

<sup>126</sup> UF 241, 242, 243. Elm apparaît comme villa en 795 (UF 229). Une autre captura sise à Elm est mentionnée en 812 (CDF 265), mais aucun indice ne montre des rapports entre l'une et l'autre.

<sup>127</sup> CDF 513, daté de 838.

<sup>128</sup> CDF 270. Un cas semblable, CDF 472. D'autres cas sont problématiques. Ainsi, una captura cum silua semble bien correspondre au type qui nous occupe, mais elle se trouve dans un extrait du Codex Eberhardi et reste par conséquent soumise à caution : UF 388.

#### 2.7. Les terrains appropriés habités

Certains terrains appropriés ont de toute évidence été édifiés et habités, ce qui constituait le degré le plus élevé, stable et exclusif d'appropriation du sol.<sup>129</sup>

Quelques mentions correspondent sans doute à des maisons et exploitations – ou parts d'exploitations – nouvelles, mais intégrées dans des *villas* préexistantes dont les habitants partageaient l'accès aux hermes d'une manière ou d'une autre. C'est par exemple le cas d'un *proprisum cum edificio*, ou bien encore d'une *captura* habitée par quatre esclaves qui est décrite d'après la formule de pertinence couramment employée pour les dépendances des manses. <sup>130</sup> Il ne paraît pas téméraire d'y voir un témoignage des déplacements de l'habitat à court rayon, par renouvellement ou par essaimage, qui ont été mis au jour par les archéologues. <sup>131</sup>

Les informations écrites relatives à ce type de terrains appropriés ne sont pas particulièrement loquaces. En revanche, les renseignements tendent à être plus clairs lorsqu'ils concernent des actions d'appropriation ayant généré des ensembles nouveaux qui englobent l'habitat, les cultures et les vacants. On y distingue deux variantes : des appropriations opérées par des équipes serviles appartenant à un seul puissant et des appropriations collectives.

Bien que son poids par rapport au corpus global des occurrences de terrains appropriés soit fort réduit, la première variante a reçu l'attention préférentielle des chercheurs depuis les œuvres des pères de l'histoire économique. Il s'agit des terrains appropriés habités appartenant à un seul puissant. En 826, par exemple, le comte Poppo donna à Fulda une *captura* englobant des cultures et des vacants de tous types qui était habitée par au moins treize esclaves d'après le nom du premier maître. Toutes les entités ayant une origine analogue n'ont pourtant pas survécu. D'autres ont été éphémères, sans que nous sachions s'il s'agit d'échecs ou d'occupations initialement programmées pour rester temporaires. C'est par exemple le cas du *bifang* habité dit Geroldeshusa, pourvu d'un petit finage aux alentours de Langwaden (Bensheim) et dénommé d'après le nom d'un aristocrate bien enraciné dans le Rhin moyen. Aucun témoignage postérieur à sa donation à Lorsch n'a été repéré.

```
129 Schlesinger (1987b), p. 596; Schmidt-Wiegand (1977).
```

<sup>130</sup> CL 249, CDF 266. Des occurrences analogues, CL 3522, CDF 472. Un autre témoignage abondant en ce sens provient de Bensheim: un manse accordé à Lorsch en 773, avec ses dépendances, correspondait très probablement aux deux proprisos que son donateur avait gardés lors de sa donation préalable de tout ce qu'il y possédait. Ces deux terrains se trouvaient aux alentours de l'une des deux églises de Bensheim: CL 250 et 251.

<sup>131</sup> Par exemple, Eule (1998), p. 25-33; Schreg (2006), p. 255-320.

<sup>132</sup> Inama-Sternegg (1878), p. 46-51; Lamprecht (1885), p. 123-135.

<sup>133</sup> CDF 465.

<sup>134</sup> Des cas similaires, TW 226, 227, 243. En général, Lütge (1937), p. 348.

<sup>135</sup> Lamprecht (1885), p. 129.

<sup>136</sup> Möller (1913); CL t. 2, p. 26. Sur Gerolt, Staab (1975), p. 317.

Cela dit, on ne saurait systématiquement associer un terrain approprié désigné par un anthroponyme à des initiatives aristocratiques individuelles, car de tels noms de lieu peuvent parfaitement masquer des origines plus diverses. À propos de l'emploi des noms de personne dans la toponymie et la micro-toponymie, il faut toujours garder en tête qu'il s'agissait d'une pratique très répandue à tous les niveaux du peuplement et de la société. Ainsi un document de Lorsch particulièrement perméable aux usages vernaculaires met en évidence que les noms de personne, en l'occurrence ceux des occupants et non celui du propriétaire, étaient utilisés en composition pour désigner tant les manses, au sens de l'ensemble de l'exploitation, que les enclos habités (*Frumoldeshubam, Diethleiheshubam, Germundeshouestat* ...). De manière complémentaire, la *Vita Pirmini* (c. 830) montre que le nom du *dominus* pouvait être utilisé pour désigner un habitat aussi labile que les cabanes des porchers en pleine forêt. 138

Mais c'est un cas exemplaire que nous voudrions mettre en avant. En 810, deux fils de Theotrich avaient donné à Fulda trois exploitations pour le salut de leur père, *in loco qui suo nomine nuncupatur Theotricheshus*.<sup>139</sup> Parce que cet endroit est devenu le village de Dietershausen (Künzell), on pourrait être tenté, si l'on n'avait que cet acte de donation comme il arrive souvent, de voir là le résultat d'une action individuelle de colonisation, voire la fondation aristocratique d'un village. Or cet espace réapparaît deux ans plus tard dans les fonds de Fulda. Un certain Engilrih – peut-être un comte<sup>140</sup> – accorda alors aux moines tout ce qu'il y possédait, mais le *loco* de l'acte de 810 était ici qualifié de *captura* et le nom du lieu était double : *Theotricheshus et Engilriches*. Parmi les témoins figure par ailleurs l'un des fils de Theotrich.<sup>141</sup> On le voit, un anthroponyme enchâssé dans le nom de lieu n'implique pas forcément qu'il y ait eu un acteur unique à l'origine de l'espace approprié.<sup>142</sup>

De façon quelque peu symétrique, des enclos habités et des exploitations complètes étaient installés dans des terrains d'appropriation collective comprenant des cultures et des vacants. Dans le territoire de Schondra, dans le Saalegau, un nombre indéterminé d'acteurs partagent des vacants aux environs de 815: ils essartent la forêt, créent des champs et installent des exploitations habitées dans un espace d'appropriation. Les empreintes laissées par ces opérations collectives sur les structures du peuplement sont néanmoins malaisées à discerner. D'une part, parce qu'on a du mal à les repérer, faute

```
137 CL 214. Un exemple similaire issu des fonds de Saint-Gall: Goetz (2005), p. 207.
```

<sup>138</sup> Vita Pirminii, p. 28.

<sup>139</sup> CDF 249.

<sup>140</sup> Lütge (1937), p. 348.

<sup>141</sup> CDF 269.

<sup>142</sup> Il y a des témoignages très clairs de la coexistence de noms différents pour un même endroit et de leur variation suite aux changements de possesseur: supra n. 39; Büttner (1991), p. 270 sq.

<sup>143</sup> CDF 300 et 317. Les noms des tradentes, des bénéficiaires spirituels des aumônes et des témoins montrent le tissu de relations internes du groupe. On observe des appropriations par défrichement opérées dans des forêts partagées (X. iugera in ambitu ... in holzmarcu) et des exploitations permanentes (duas hobas unam in siluam et alteram in terra) situées in illo septo, celui-ci pouvant se référer à l'ensemble de l'espace ou seulement à une partie. La part du bifang mentionnée dans CDF 293 pourrait aussi faire partie du même cercle et du même espace, mais les rapports entre les acteurs sont beaucoup moins évidents.

le plus souvent de dossiers documentaires concernant un même groupe de possesseurs agissant dans un même secteur. Et d'autre part, parce que les habitats qui en résultent sont souvent désignés par des toponymes neutres, comme on peut le déduire d'indices convergents. Mais la question demeure épineuse. Trois chartes des années 780, par exemple, recueillent autant de variations du nom du village alsacien de Schalkendorf: *Scalkenhorp, Scalchenheim* et *Scalchinbiunda*, cette dernière étant la forme attestée le plus anciennement, et aussitôt disparue. Or, non seulement *beunda* est l'un des termes spécifiques des terrains appropriés, mais la charte qui l'utilise présente Schalkendorf comme un écart du finage d'Alteckendorf, à cinq kilomètres de distance. En revanche, les autres actes considèrent déjà Schalkendorf comme une *uilla* pourvue de son propre finage. Au vu de la pluralité de possesseurs dont témoignent les documents, on peut légitimement soupçonner – mais tout au plus soupçonner –, un cas d'appropriation collective donnant lieu à un habitat stable qui a été plus tard « masqué » par un toponyme neutre.

Le dernier aspect à considérer, mais non le moins important, est le « télescopage » qui découle d'appropriations superposées ou emboîtées. Ce fut le cas, sans doute, dans quelques-unes des situations que nous venons d'évoquer, mais nous voudrions présenter un cas particulièrement parlant. Dans la Sarre, les descendants du comte Audoin contrôlaient depuis la fin du VII<sup>e</sup> siècle un vaste espace de forêt qu'ils ont commencé à partager avec le monastère de Wissembourg en 713.<sup>146</sup> Une suite de chartes se prolongeant jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle montre la diversité des formes de participation à l'exploitation de la forêt dont jouissaient les membres de ce cercle aristocratique.<sup>147</sup> On y retrouve des fractions théoriques, exprimées en *portiones* ou en nombre de porcs admis au glandage, mais aussi des appropriations par défrichement opérées à l'intérieur de la forêt. Celles-ci donnèrent lieu à des formes d'occupation diverses, depuis des *villares* jusqu'à des champs, des prés et des bois mis en défens. Qui plus est, la forêt était aussi ouverte à l'exploitation et installation – *operare uel edificare uel porcos crassare* – d'hommes étrangers aux groupes de dépendants des maîtres de la *silua*. Or ces dernières formes emboîtées d'appropriation avaient ceci de particulier qu'elles entraînaient le versement obligatoire d'un cens.<sup>148</sup>

#### 3. La logique sociale de l'appropriation

Fondée presque exclusivement sur la notion de croissance agricole ou *Landesausbau*, la grille de lecture traditionnelle a estompé à la fois les éléments mis en œuvre dans le système de représentation des chartes et la diversité des pratiques agraires qui étaient as-

<sup>144</sup> TW 74, 75, 133.

<sup>145</sup> Un autre cas de variations toponymiques employées simultanément est celui de Neuenheim (Heidelberg): tantôt Niuwenheim, tantôt Neuenhofen: Trautz (1953), p. 31.

<sup>146</sup> Glöckner (1939); Ebling (1974), p. 64 et 167; Haubrichs (1992), p. 66. La forêt se trouvait dans la vallée de l'Eichel, à proximité de Waldhambach (Saverne).

<sup>147</sup> TW 192, 196, 196a, 197, 199, 227, 256, 262, 273. Voir Schlesinger (1987), p. 569–573.

<sup>148</sup> TW 197.

sociées aux actions d'appropriation du territoire. C'est en fait dans cette diversité que réside la valeur majeure du tableau que nous avons composé, tout en étant bien conscient qu'il est incomplet en regard de l'ensemble des usages existant réellement aux VIII°–IX° siècles.

De prime abord, trois aspects principaux nous semblent découler de ce tableau :

En premier lieu, le défrichement doublé d'appropriation apparaît dans pratiquement toutes les formes d'exploitation du sol, d'où sa présence dans tous les espaces agraires, ou presque. Il s'insère ainsi dans les divers cycles de travail pratiqués sur un territoire déterminé: le cycle annuel des cultures temporaires dans la forêt et dans les hermes voisinant les champs, le cycle pluriannuel des rotations avec friches herbacées, voire le cycle encore plus long, générationnel parfois, des vignes. L'appropriation par défrichement, par ailleurs, articule les mouvements d'expansion, contraction et renouvellement des cultures, ainsi que les déplacements, individuels ou collectifs, des enclos maisonnés.

En deuxième lieu, le problème de l'accès socialement différencié aux ressources de l'inculte ne devrait plus se poser en termes de dichotomie. Dans le cadre conceptuel de la colonisation agricole, l'approche classique se bornait en effet à confronter la capacité des grands à mettre en jeu leurs équipes serviles et les limitations du travail mobilisable par les acteurs les plus modestes. 149 Or la diversité des pratiques et le caractère cyclique de certaines d'entre elles affaiblissent de beaucoup cette argumentation, alors même que de nouvelles problématiques sont envisageables, prenant en compte les inégalités sociales et le cadre local. À titre d'exemple, le taillis essarté et les défrichements des terrains herbacés sont l'un et les autres des formes d'appropriation, souvent cycliques, de l'inculte. Mais la première n'admet d'autres outils que la bêche et la faucille alors que la seconde exige un gros investissement en outils – charrue – et bêtes de trait, ainsi que la mise en place de cultures fourragères et/ou prés de fauche. 150 L'articulation ou la concurrence entre ces deux formules n'a pas pu se passer sans conséquences pour le milieu local.

En troisième lieu, les actions d'appropriation servent de support matériel à certaines formes d'articulations sociales. De telles opérations servent aussi bien à renouveler des espaces de domination – sur la population servile attelée à la mise en place de nouveaux *villares*, par exemple –, qu'à assurer la viabilité des exploitations modestes : l'une et l'autre sont des formes de reproduction de la charpente sociale. Mais les espaces appropriés, par ailleurs, entrent dans le jeu des alliances. Ainsi servent-ils par exemple à introduire les moines en qualité de nouveaux ayants droit sur les vacants : rappelons en effet que l'appropriation réorganise les terres hermes dans un certain rayon. De nouveaux acteurs sont ainsi imposés dans l'organisation locale du travail. Enfin, les phénomènes que nous avons qualifiés de télescopage, c'est-à-dire les appropriations emboîtées, peuvent générer de nouveaux rapports de domination en fonction de la distance – sociale, familiale, clientélaire – séparant le défricheur du collectif qui contrôle les hermes.

<sup>149</sup> Epperlein (1969), p. 153–163; Staab (1975), p. 316–327; Gringmuth-Dallmer (1983), p. 116–119; Kohl (2010), p. 358–361; Freudenberg (2013), p. 159–163.
150 Viader (2017).

Arrivé à ce point, force est de se poser la question qui plane tout au long de cet article : peut-on saisir une logique commune à la réalité multiforme qui s'amalgame dans les chartes autour des notions d'appropriation et défrichement ?

Au risque de paraître banal, on rappellera qu'une action d'appropriation implique (1) que son auteur appartient à un groupe dont les membres partagent un droit d'accès sur un espace, et (2) que ce groupe lui reconnaît la capacité d'en soustraire une parcelle pour la réserver à son exploitation privative, celle-ci (3) pouvant être exclusive ou soumise à certains usages collectifs. La première question se pose alors d'elle-même: en quoi ces groupes d'ayants droit aux vacants consistent-ils? Les réponses disponibles dans la bibliographie actuelle oscillent entre des formes embryonnaires de la communauté (*Gemeinde*) médiévale classique et les vues traditionnelles sur la domination aristocratique des bois et des hermes. La première thèse se heurte à la fragilité des indices de formes communautaires analogues à celles du plein et bas Moyen Âge, ce qui est généralement justifié par le biais aristocratique des sources; la seconde se fonde depuis très longtemps sur un triage des documents ne prenant en considération que les grandes entreprises de défrichement et l'abondance des donations privées de bois.

Notre classement analytique des terrains appropriés ouvre des pistes quelque peu différentes. Dans un groupement d'enclos habités associé à un territoire dit *marca*, c'està-dire dans une *villa*, il est exclu, tout d'abord, que tous les exploitants aient accès à tous les hermes de la *marca*. Nous avons en effet constaté que d'autres *marcas* mineures apparaissent emboîtées dans ces territoires. Cela se produit aussi bien en vertu du droit préférentiel des exploitants d'un secteur sur les vacants environnants que comme conséquence d'opérations d'appropriation plus ambitieuses. Celles-ci, individuelles mais plus souvent collectives, réorganisent les cultures et les hermes, et même le peuplement.

Nulle surprise donc à ce que la notion de « commun » soit associée aux rapports établis à l'intérieur de ces groupes d'ayants droit sur des secteurs concrets des hermes. Cela est particulièrement net dans la notice du plaid tenu, en 827, à propos de la *captura* de Großenmoor: les adversaires de l'abbé de Fulda soutenaient qu'ils possédaient quelque *portiuncula* dans la *captura*, mais renoncèrent ensuite à y revendiquer aucune *communio*. L'un et l'autre termes n'ont de sens que par rapport au cercle restreint formé par les hommes de l'abbé et par les quinze *socii* de l'appropriation originelle, dont plusieurs avaient déjà donné leurs parts au monastère. Ce sens relatif du mot *communio* est d'autant plus clair qu'à l'intérieur du territoire en dispute se trouvaient des terrains pris par défrichement (*hagones*): ils indiquent que le jeu des appropriations s'était poursuivi à l'intérieur d'un vaste espace approprié. Ce phénomène du « télescopage », déjà noté, compte d'autres témoignages explicites. L'appropriations s'etait poursuivi à l'intérieur d'un vaste espace approprié. Ce phénomène du « télescopage », déjà noté, compte d'autres témoignages explicites.

<sup>151</sup> Kohl (2005); id. (2010), p. 122–129, 154, 215–237, 354; Wickham (2010); dans une perspective classique, Wernli (1961), p. 30 sq. Des tenants de la thèse de la domination aristocratique des hermes, Staab (1975), p. 313–326; Störmer (1981).

<sup>152</sup> CDF 471(2).

<sup>153</sup> Outre le cas de Waldhambach (supra p. 290), l'église de Lorsch fut définitivement bâtie sur un ancien proprisum du frère du comte Cancor. Ce proprisum se trouvait à l'intérieur d'un vaste espace de terra et silua contrôlé par sa propre famille : CL 167 et 10.

Or ces remarques, au demeurant limitées, doivent être mises en perspective dans le contexte général des informations relatives à l'accès aux hermes. Dans cette optique, notre ensemble de fonds d'archive comprend 185 occurrences de silua (compte non tenu des mentions de silva dans les listes de pertinence), dont la plupart renvoient à un cadre local.<sup>154</sup> Nous y trouvons deux cas de figure apparemment contradictoires, issus l'un et l'autre des mêmes scriptoria : dans le premier, la silua est décrite comme un droit d'accès rattaché aux exploitations sises dans une villa : Il mansos et XX iurnales de terra et prato ad I carradam et illam marcam de silua ad illos mansos pertinentem. 155 On pourrait y voir certes un droit de voisinage, mais cela reviendrait à adopter une optique arbitraire et/ou téléologique, car il nous manque en fait deux données fondamentales : les contours du groupe d'ayants droit sur la marca de silua et la coïncidence ou non de cette marca avec l'ensemble du territoire associé à la villa, lui aussi dit marca. Le deuxième cas de figure est plus simple: des portiones de silua font partie de donations privées. 156 Là encore, les mettre automatiquement sur le compte des bois privés ou seigneuriaux relèverait d'un a priori, car rien ne permet de dire s'il s'agit de droits d'usage intégrés dans un cadre collectif local ou de participations à des groupes plus réduits de cohéritiers ou d'associés.

Le plus intéressant est que plusieurs documents permettent de dissiper ces ambiguïtés, et qu'ils le font dans les deux sens : effectivement, une partie des donations de bois, même quand ceux-ci sont apparemment rattachés à des *villas*, correspond en fait à des possessions privatives d'individus ou de groupes de *consortes* ou *coheredes*, et non à des bois accessibles à tous les exploitants de chaque localité. Effectivement aussi, *silva communis* peut également se référer à un accès partagé par tous les exploitants des manses d'un endroit. Cela dit, il convient de rappeler une précaution nécessaire : la proportion des occurrences de chaque cas de figure n'est pas corrélée au poids que peut avoir ce cas de figure dans l'exploitation du territoire.

Où trouver dès lors la cohérence parmi ces contrastes déroutants? D'abord, dans la constatation que les liens entre l'habitat, les cultures et les vacants pouvaient être constamment disloqués et réorganisés à tous les niveaux. Rien ne s'opposait en effet à ce qu'un individu puisse aliéner tout le bois qu'il possédait à tel ou tel endroit, tout en conservant les terres arables, ou inversement, à ce qu'il se défasse de toutes les terres arables en se réservant le bois; on pouvait donner la moitié du bois rattaché à quelques

<sup>154</sup> Des allusions à des forêts royales, ducales ou de groupes aristocratiques du plus haut rang existent aussi, mais sont peu nombreuses : CL 6, 8 ; TW 12 ; DD Kar. 2, n° 58.

<sup>155</sup> CL 946. Des occurrences analogues, CL 32, 203, 759, 1900, 2003, 2183, 2257, 2971; CDF 315, 511.

<sup>156</sup> CL 1755, 1759; CDF 495; TW 200; DD Kar. 2, no 358.

<sup>157</sup> CL 1287, 1236, 1291, 2321, 2893, 2917, 3035, CL 3115 (comparé à la version 3716a), 3572; CDF 520; TW 244, 262, 263.

<sup>158</sup> DD Kar. 2, nº 132. La formule de Saint-Gall pour le bornage des bois résume les divers niveaux de communio comme expression de l'articulation entre terrains appropriés et terrains ouverts: communio comme participation – en principe interdite – aux forêts royales; comme droit d'accès de tous les pagenses à certains bois; comme droit partagé par plusieurs cohéritiers sur des siluiculae privatives: Formulae Sangallenses, Coll. Sangallensis Salom., nº 10, p. 403.

exploitations, mais aussi se dessaisir de tout sauf de la moitié du bois. <sup>159</sup> Sous cet angle, ce cadre local ne se montrait pas différent des *villares* d'un seul propriétaire ou de quelques cohéritiers : là aussi, les parcelles, les maisons et les terres hermes étaient susceptibles d'être désagrégées dans tous les sens. <sup>160</sup>

Réapparaît ici la souplesse que nous avons décelée dans les transferts de terrains appropriés et dans la mise en place des territoires qui sont emboîtés dans d'autres territoires. Mais plutôt que de nous contenter d'analogies relatives à la plasticité, nous voudrions commencer par attirer l'attention sur un fait de structure que la comparaison avec les communautés classiques peut très bien mettre en relief. En effet, nous avons évoqué à plusieurs reprises des parallèles plus récents (*Egerten, Bündten,* etc.) pour illustrer la fonction des terrains appropriés de nos actes. Or la mise en place de tels terrains au bas Moyen Âge est conditionnée par le statut des espaces communautaires (*Allmende*) et par la pratique des disciplines collectives (vaine pâture et assolement), dont découle le contrôle communautaire et/ou seigneurial indispensable à toute action d'appropriation. Toute la différence est là et elle est radicale.

Dans le système agraire que notre étude propose de restituer, il n'y a pas d'espace communautaire pensé comme permanent et pourvu d'un statut particulier. Pareille conclusion ne ressort pas du fait qu'un tel espace n'est pas mentionné dans les documents, mais bien de ce qu'il s'avère incompatible avec tout le reste des informations disponibles. Chaque villa associée à un territoire (marca) est en fait un agrégat de groupes d'exploitants dont l'activité fait coexister des espaces collectifs à étendues et fonction diverses. C'est au sein de ces espaces que s'articulent les cultures et l'accès à l'inculte, sans que cela exclue bien entendu d'éventuelles superpositions d'usages.<sup>162</sup> Ces groupes se créent et se recomposent périodiquement en fonction de plusieurs facteurs dont, par exemple, la force de travail mobilisable, la charpente sociale, les stratégies d'alliances ou les techniques agricoles. Leurs contours n'ont pas de raison d'être les mêmes à tous les étages de l'exploitation du sol: les membres d'un groupe restreint ayant mis en défens un espace de vacants peuvent partager l'aire d'habitation avec le reste des exploitants, tout en faisant partie d'un autre groupe, plus large que le premier, contrôlant les parcelles et les hermes d'un quartier de vignoble. 163 Et ce n'est que lorsque l'activité d'un groupe se concentre durablement sur une fraction de l'espace à tous les étages de l'exploitation du territoire, y compris l'habitation, que naît une nouvelle villa. Ce sont là les facettes d'une même dynamique de fond. Il ne s'agit pas de l'embryon de quoi que ce soit, mais d'un système possédant sa propre logique. Et dans ce système, la gestion de toutes, ou presque toutes, les terres hermes d'une marca par tous les exploitants d'une villa n'est en principe qu'une situation parmi d'autres.

<sup>159</sup> CDF 506; CL 1236; CL 1900; CL 3176; TW 79. Ceci est bien attesté dans des aires bien plus larges que notre zone d'étude: Kötzschke (1958), p. 262; Bruckner (1949), nº 355.

<sup>160</sup> CL 413; TW 82.

<sup>161</sup> Bader (1973); Mantel (1990), p. 58-62.

<sup>162</sup> Pensons par exemple à un possible droit d'affouage de tous les habitants sur un bois approprié par un collectif restreint.

<sup>163</sup> C'est le cas de la famille de Massa (supra p. 313) : CL 240, 241, 242, 244, 245, 246, 252.

C'est justement ce tableau d'ensemble qui souligne la pertinence d'un questionnement sur le rapport entre défricher et s'approprier, entre roden/stirpare et bifang/ captura. Stirpare se réfère bien sûr à un travail dont les aspects techniques ont été au moins partiellement décrits164, mais son utilisation dans les chartes est loin de n'être qu'une allusion neutre à une tâche plus ou moins pénible. D'abord, stirpare est toujours associé à l'appropriation, et ce de deux manières: soit parce qu'il s'agit d'une forme substantivée désignant des espaces appropriés – stirpo, anariutu ... –, soit parce que le travail évoqué se déroule sur de tels terrains : illum bifangum [...] et stirpatum, et proprisum ad stirpandum totum. 165 Ensuite, il est clair qu'il n'y a pas de recoupement absolu entre les surfaces appropriées et les surfaces défrichées. Non seulement parce qu'il y a des vacants à l'intérieur des terrains appropriés, mais aussi parce que les essarts sont parfois explicitement mentionnés comme une composante parmi d'autres des capturae. 166 Dans des terrains appropriés apparemment modestes, la non coïncidence entre sol approprié et sol défriché est parfois présentée comme une situation transitoire<sup>167</sup>. Mais d'autres fois nous avons affaire à des formulations qui seraient déconcertantes si l'on ne s'en tenait qu'à l'étymologie des mots: duas stirpis ad stirpandum. 168 Enfin, le plus parlant est, croyons-nous, que l'on peut repérer des mentions montrant que le champ sémantique de stirpare s'est élargi jusqu'à signifier en réalité proprendere. 169 C'est une signification bien exprimée par un doublet provenant d'une charte de Saint-Gall: cultum vel adquirendum.170

Stirpare est par conséquent un travail concret qui vaut comme geste de légitimation de l'appropriation. Il rend visible le changement du statut d'un terrain sans que cela implique que le travail appliqué et l'espace approprié se recoupent complètement. Il n'est pas exclu qu'un tel recoupement se soit produit au niveau le plus modeste, pour les terrains appropriés relevant des parcelles, par exemple, ou dans quelques essarts forestiers'71, mais il est plus qu'improbable dans nombre d'autres cas. Pareille forme de légitimation, au demeurant, paraît compatible avec les modalités régulières et multiformes des mécanismes d'appropriation à l'œuvre dans ce système agraire. Sous un autre angle, il vaut la peine, pensons-nous, de réfléchir au double fait que ce principe de légitimation de la possession se fondait sur le travail concret de la terre et qu'il traversait toutes les couches de la société, au point d'être incorporé dans la rhétorique des plus puissants<sup>172</sup>.

```
164 Gringmuth-Dallmer (1990); Viader (2017).
165 CL 244.
```

<sup>166</sup> CDF 467.

<sup>167</sup> CL 806, 3708b, 3744b.

<sup>169</sup> Illo lacu (borne entre deux espaces d'appropriation) ubi Udo stirpauit usque in Wisscoz (CL 245). L'étendue et les caractères de ces terrains étant suffisamment connus (supra p. 313 et n. 163), la phrase serait sans aucun doute fausse s'il fallait prendre à la lettre la notion de stirpare.

<sup>170</sup> ChSG 137.

<sup>171</sup> Encore faudrait-il se demander si les essarts forestiers ne servaient pas de pivot pour l'appropriation du bois au-delà du terrain essarté.

<sup>172</sup> Il serait intéressant d'éclairer, dans les textes pastoraux et hagiographiques, quand et comment stirpare cessa d'être une figure de l'éradication du péché (par exemple, Césaire d'Arlès, Exhortatio, col. 1152D) pour se voir associé aux prises de terres destinées à héberger des églises (par exemple, Vita Pirminii, p. 25 et 28).

Ce qui, soit dit en passant, semble bien être une innovation du haut Moyen Âge. L'hypothèse d'une origine paysanne mériterait d'être explorée.

#### 4. Conclusion

L'analyse des conditions, techniques et sociales, de production et de préservation des actes de la pratique autorise à proposer une lecture renouvelée du phénomène de l'appropriation par défrichement et, de ce fait, à suggérer des vues alternatives sur le système agraire du haut Moyen Âge – et plus précisément, sur la période éclairée par les plus anciennes séries documentaires de l'Occident médiéval.

Après avoir longtemps été interprétée comme la trace d'un mouvement de colonisation faisant tache d'huile, la répartition géographique inégale des occurrences de terrains appropriés par défrichement peut s'expliquer autrement : elle est, en fait, le résultat des effets combinés des usages scripturaux, des stratégies des acteurs des donations et des circonstances de transmission des fonds d'archive. Les pratiques d'appropriation peuvent de la sorte être soumises à des grilles de lecture autres que celle de la croissance agricole ou *Landesausbau*.

Comparativement à d'autres types documentaires, les actes de la pratique projettent un éclairage particulier sur l'organisation du sol et du travail à l'échelle locale. En scrutant les pratiques d'appropriation par défrichement, il est permis de découvrir un large éventail d'espaces et d'usages agraires : des essarts forestiers, des cultures temporaires dans les marges des champs, des mécanismes de renouvellement des vignes, des parcelles jardinées, des rotations des cultures, des déplacements des emblavures ou des installations de nouveaux habitats. L'image globale n'est pourtant pas disparate : ces pratiques apparaissent intégrées dans les divers cycles de travail organisant un territoire déterminé.

Les éléments perceptibles du fonctionnement de ces pratiques donnent à voir des facettes diverses d'un système agraire à part entière. Or ce système, de toute évidence, s'accorde difficilement avec l'hypothèse d'une organisation villageoise ou proto-villageoise conçue selon le modèle des communautés rurales classiques. Bien au contraire, l'espace local apparaît ici défini de manière dynamique par l'activité d'un nombre variable d'acteurs – acteurs collectifs le plus souvent – qui agissent à des niveaux multiples et différents de son exploitation. Ces groupes se forment et se reconfigurent en fonction de plusieurs facteurs dont la force de travail disponible, la charpente sociale, les rapports familiaux, les alliances ou la présence de chacun dans chaque secteur. Aucun espace vacant n'apparaît pourvu d'un statut particulier et permanent le mettant à l'abri de l'action potentielle d'appropriation d'un groupe d'exploitants. Les enjeux de l'appropriation du territoire, dont par exemple l'ajustement entre la force de travail et la terre ou la reproduction des mécanismes de domination, se matérialisent dans un rapport dialectique entre les contours changeants des groupes et l'articulation non moins changeante des cultures et des hermes.

Le travail de défrichement, enfin, n'est pas qu'un aspect technique de la préparation de nouvelles cultures. C'est aussi un geste de légitimation de l'appropriation dont les effets dépassent en règle générale la surface dégagée des friches. Son utilisation est pertinente à tous les niveaux de la société, de sorte qu'il fonctionne depuis l'essartage le plus humble jusqu'à la mise en place d'espaces sacrés.

#### Sources

Bruckner, Albert (éd.) (1949): Regesta Alsatiae Aevi Merovingici et Karolini (496–918). I. Quellenband, Strasbourg et al.

CDF: Dronke, Ernst F. J. (éd.) (1850): Codex Diplomaticus Fuldensis, Kassel.

CEb: Meyer zu Ermgassen, Heinrich (éd.) (1995–2007): Der Codex Eberhardi des Klosters Fulda, Marburg.

ChSG: Erhart, Peter et al. (éd.) (2013): Chartularium Sangallense. Band I (700-840), Sankt-Gallen.

CL: Glöckner, Karl (éd.) (1929–1936): Codex Laureshamensis, Darmstadt (en ligne: http://archivum-laureshamense-digital.de/de/codex laureshamensis/codex.html, consulté le 22/07/2019).

DD Kar. 2 : Kölzer, Theo (éd.) (2016) : MGH DD. Kar. 2: Die Urkunden Ludwigs des Frommen, Wiesbaden.

Exhortatio: Migne, Jacques-Paul (éd.) (1848): Patrologia Latina, t. 67: Exhortatio S. Caesarii ad tenendam vel custodiendam charitatem, Paris, col. 1151D–1154D.

Formulae Sangallenses : Karl Zeumer (éd) (1886) : MGH LL : Formulae Merowingici et Karolini aevi, Hannover, p. 378–437.

Lacomblet, Theodor J.(éd.) (1840): Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins, Düsseldorf. TW: Glöckner, Karl / Doll, Anton (éd.) (1979): Traditiones Wizenburgenses. Die Urkunden des Klosters Weissenburg, 661–864, Darmstadt.

UF: Stengel, Edmund E. (éd.) (1956-1958): Urkundenbuch des Klosters Fulda, Marburg.

Vita Pirminii: Holder-Egger, Oswald (éd.) (1887): MGH SS 15.1: Vita et Miracula Sancti Pirminii, Hannover, p. 17–35.

### **Bibliographie**

Abel, Wilhelm (1967): Geschichte der deutschen Landwirtschaft vom frühen Mittelalter bis zum 19. Jahrhundert, Stuttgart.

Alanne, Eero (1950): Die deutsche Weinbauterminologie in althochdeutscher und mittelhochdeutscher Zeit, Helsinki.

Anheim, Étienne / Chastang, Pierre (2009): Les pratiques de l'écrit dans les sociétés médiévales (VI°-XIII° siècle), dans: *Médiévales* 56, p. 5–10.

Bader, Karl Siegfried (1973): Rechtsformen und Schichten der Liegenschaftsnutzung im mittelalterlichen Dorf, Wien et al.

Bethge, Oskar (1928): Über «Bifänge», dans: Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte 20, p. 139–165.

Bloch, Marc (1968): Les caractères originaux de l'histoire rurale française, Paris.

Bosl, Karl (1969): Franken um 800. Strukturanalyse einer fränkischer Königsprovinz, München.

Brown, Warren C. et al. (éd.) (2013): Documentary Culture and the Laity in the Early Middle Ages, Cambridge.

- Bünz, Enno (2014): Klösterliche Grundherrschaft in Hessen. Wirtschaftliche Bedingungen monastischen Lebens im frühen und hohen Mittelalter am Beispiel der Benediktinerabtei Fulda, dans: Sebastian Zwies (éd.): Das Kloster Fulda und seine Urkunden. Moderne archivische Erschließung und ihre Perspektiven für die historische Forschung, Freiburg, p. 185–219.
- Büttner, Heinrich (1991): Andlau und der Dagsburger Wald. Zur frühmittelalterlichen Geschichte der Landschaft in Quellgebiet von Saar und Zorn, dans: Id.: Geschichte des Elsaß I und ausgewählte Beiträge zur Geschichte des Elsaß in Früh- und Hochmittelalter, Sigmaringen, p. 269–281 [1ère éd. 1942].
- Dauber, Albrecht et al. (1967): Archäologische Karte der Stadt- und der Landkreise Heidelberg und Mannheim, Karlsruhe.
- Dette, Christoph (1987): Liber Possessionum Wizenburgensis, Mainz.
- Devroey, Jean-Pierre (2011): Perception de la nature productive et aspects des paysages ruraux à Saint-Remi de Reims au IX<sup>e</sup> siècle, dans: *Revue Belge de Philologie et d'Histoire* 89, p. 267–294.
- Devroey, Jean-Pierre (2012): Au-delà des polyptyques. Sédimentation, copie et renouvellement des documents de gestion seigneuriaux entre Seine et Rhin (IX°-XIII° siècles), dans: Xavier Hermand et al. (éd.): Décrire, inventorier, enregistrer entre Seine et Rhin au Moyen Âge. Formes, fonctions et usages des écrits de gestion, Paris, p. 53-86.
- Dopsch, Alfons (1921): Die Wirtschaftsentwicklung der Karolingerzeit vornehmlich in Deutschland, Weimar.
- Ebling, Horst (1974): *Prosopographie der Amtsträger des Merowingerreiches*, München.
- Epperlein, Siegfried (1969): Herrschaft und Volk im karolingischen Imperium, Berlin.
- Erhart, Peter et al. (éd.) (2009): Die Privaturkunden der Karolingerzeit, Dietikon et al.
- Eule, Monika (1998): Die frühmittelalterlichen Siedlungen in Aschheim, Lkr. München, Oberbayern, dans: J. Fridrich et al. (éd.): Ruralia II. Conference Ruralia 1997, Prague, p. 25–33.
- Freise, Eckhard (1978): Studien zum Einzugsbereich der Klostergemeinschaft von Fulda, dans: Karl Schmid (éd.): Die Klostergemeinschaft von Fulda im früheren Mittelalter, München, p. 1003–1269.
- Freudenberg, Sebastian (2013): Trado atque dono. Die frühmittelalterliche private Grundherrschaft in Ostfranken im Spiegel der Traditionsurkunden der Klöster Lorsch und Fulda (750 bis 900), Stuttgart.
- Ganahl, Karl Hans (1940): Die Mark in den älteren St. Galler Urkunden (1), dans: Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte, Germ. 60, p. 197–251.
- Glöckner, Karl (1939): Die Anfänge des Klosters Weißenburg, dans: Elsaß-Lothringisches Jahrbuch 18, p. 1–46.
- Gockel, Michael (1976): Die Träger von Rodung und Siedlung im Hünfelder Raum in karolingischer Zeit, dans: Hessisches Jahrbuch für Landesgeschichte 26, p. 1–24.
- Goetz, Hans Werner (2005): Coutume d'héritage et structures familiales au Haut Moyen Âge, dans: François Bougard et al. (éd.): Sauver son âme et se perpétuer. Transmission du patrimoine et mémoire au Haut Moyen Âge, Roma, p. 205–237.
- Gringmuth-Dallmer, Eike (1983): Die Entwicklung der frühgeschichtlichen Kulturlandschaft auf dem Territorium de DDR unter besonderer Berücksichtigung der Siedlungsgebiete, Berlin.
- Gringmuth-Dallmer, Eike (1990) : Zur Technik mittelalterlicher Rodungen, dans : *Gleditschia* 18/1, p. 161–168.
- Gringmuth-Dallmer, Eike (1991): Vergleichende Untersuchungen zum frühmittelalterlichen Landesausbau im westlichen Mitteleuropa, dans: Ethnographisch-Archäologische Zeitschrift 32, p. 474–480 [CR du mémoire d'habilitation].
- Gringmuth-Dallmer, Eike (2001): Landesausbau, dans: Heinrich Beck et al. (éd.): Reallexikon der Germanischen Altertumskunde, Berlin et al, t. 17, p. 597–601.
- Hägermann, Dieter (1993): Quellenkritische Bemerkungen zu den karolingerzeitlichen Urbaren und Güterverzeichnissen, dans: Werner Rösener (éd.): Strukturen der Grundherrschaft im frühen Mittelalter, Göttingen, p. 47–73.

Hägermann, Dieter / Weidinger, Ulrich (2000): Hufe, dans: Heinrich Beck et al. (éd.): Reallexikon der Germanischen Altertumskunde, Berlin et al., t. 15, p. 186–192.

- Haubrichs, Wolfgang (1992): Überlieferungs- und Identifizierungsprobleme in den lothringischen Urkunden des Klosters Weißenburg / Wissembourg (Bas-Rhin), dans: *Nouvelle revue d'onomastique* 19–20, p. 53–76.
- Inama-Sternegg, Karl Theodor von (1878): Die Ausbildung der grossen Grundherrschaften in Deutschland während der Karolingerzeit, Leipzig.
- Innes, Matthew (2013): Rituals, Rights and Relationships. Some Gifts and their Interpretation in the Fulda Cartulary, c. 827, dans: Studia Historica. Historia Medieval 31, p. 25–50.
- Jäger, Helmut / Sorhagen, Ingeborg (1976): Bifang, dans: Heinrich Beck et al. (éd.): Reallexikon der Germanischen Altertumskunde, Berlin et al., t. 2, p. 537–539.
- Jäger, Johann Ph. E. L. (1835): Der Hack- und Röderwald, im Vergleich zum Buchenhochwalde, nebst Bemerkungen über Holz-, Frucht-, Futter- und Streu-Ertrag verschiedener Betriebsarten, mit besonderer Rücksicht auf den Odenwald, Darmstadt.
- Jarrett, Jonathan (2010): Settling the Kings' Lands: aprisio in Catalonia in perspective, dans: Early Medieval Europe 18, p. 320–342.
- Jorns, Werner (1973): Zur Ur- und Frühgeschichte des Lorscher Raumes, dans: F. Knöpp (éd.): Die Reichsabtei Lorsch, Darmstadt, p. 11–26.
- Karg-Gasterstädt, Elisabeth / Frings, Theodor (1968): Althochdeutsches Wörterbuch, Berlin.
- Kohl, Thomas (2004): Dienheim in karolingischer Zeit, dans: 1250 Jahre Weinbaugemeinde Dienheim am Rhein, Dienheim, p. 74–85.
- Kohl, Thomas (2005): Gemeinde vor der Gemeinde? Dienheim in karolingischer Zeit, dans: Albert Greule / Jörg Meier (éd.): Die ländliche Gemeinde im Spätmittelalter, Berlin, p. 185–204.
- Kohl, Thomas (2010): Lokale Gesellschaften. Formen der Gemeinschaft in Bayern vom 8. bis zum 10. Jahrhundert, Ostfildern.
- Kötzschke, Rudolf (1958): Die Urbare der Abtei Werden a. d. Ruhr. Einleitung: Die Wirtschaftsverfassung und Verwaltung der Grossgrundherrschaft Werden, Bonn.
- Kuchenbuch, Ludolf (2012): Numerus vel ratio. Zahlendenken und Zahlengebrauch in Registern der seigneurialen Güter- und Einkünftekontrolle im 9. Jahrhundert, dans: Moritz Wedell (éd.): Was zählt. Ordnungsangebote, Gebrauchsformen und Erfahrungsmodalitäten des « numerus » im Mittelalter, Köln et al., p. 235–272.
- Küster, Hansjörg (2001): Wald und Wüstung in der Völkerwanderungszeit, dans: Siedlungsforschung. Archäologie, Geschichte, Geographie 19, p. 95–102.
- Lamprecht, Karl (1885): Deutsches Wirtschaftsleben im Mittelalter. Untersuchungen über die Entwicklung der materiellen Kultur des platten Landes auf Grund der Quellen zunächst des Mosellandes, Leipzig.
- Larrea, Juan José (2012): L'autre visage du manse. Actes de la pratique et structures agraires dans la vallée du Rhin moyen au VIII<sup>e</sup> siècle, dans : *Frühmittelalterliche Studien 46*, p. 41–98.
- Larrea, Juan José (2019): Escribir el espacio entre la *auctoritas*, la lengua hablada y el régimen agrario: *campus* en los fondos documentales de Wissembourg, Lorsch y Fulda entre los siglos VIII y mediados del IX, dans: *Studia Historica*. *Historia Medieval* 37/1, p. 53–78.
- Larrea, Juan José / Viader, Roland (2005): Aprisions et presuras au début du IX<sup>e</sup> siècle: pour une étude des formes d'appropriation du territoire dans la Tarraconaise du haut Moyen Âge, dans: Philippe Sénac (éd.): De la Tarraconaise à la Marche supérieure d'Al-Andalus (IV<sup>e</sup>–XI<sup>e</sup> siècle). Les habitats ruraux, Toulouse, p. 167–210.
- Lohrmann, Dietrich (1990): La croissance agricole en Allemagne au Haut Moyen Âge, dans: *La croissance agricole du Haut Moyen Age. Chronologie, modalités, géographie,* Auch, p. 103–115.
- Lübeck, Konrad (1951): Fuldaer Klostergut in der Wetterau, dans: Id.: Fuldaer Studien 3, Fulda, p. 186–209.
- Lütge, Friedrich (1937): Die Agrarverfassung des frühen Mittelalters im mitteldeutschen Raum vornehmlich in der Karolingerzeit, Jena.

- Lütge, Friedrich (1967): Geschichte der deutschen Agrarverfassung vom frühen Mittelalter bis zum 19. Jahrhundert, Stuttgart.
- Mahr, Walter (1959): Geschichte der Stadt Bad Kissingen, Bad Kissingen.
- Mahr, Walter (1962): Siedlungs- und Herrschaftsgeschichte im frk. Saaletal von den Anfängen bis zum späteren Mittelalter (Thèse), Würzburg.
- Mantel, Kurt (1990): Wald und Forst in der Geschichte. Ein Lehr- und Handbuch, Hannover.
- Mayer, Theodor (1967): Adel und Bauern im Staat des deutschen Mittelalters, dans: Id.: *Adel und Bauern im deutschen Staat des Mittelalters*, Darmstadt, p. 1–21.
- Mersiowsky, Mark (2015): Die Urkunde in der Karolingerzeit. Originale, Urkundenpraxis und politische Kommunikation. Wiesbaden.
- Metz, Wolfgang (1956): Bemerkungen zum karolingischen Güterverzeichnis des Klosters zu Fulda, dans: Fuldaer Geschichtsblätter 32, p. 88–101.
- Möller, Walther (1913): Steinfurt, Ginnesloch, Woladam und Geroldeshusen, dans: Archiv für hessische Geschichte und Altertumskunde 9, p. 276–278.
- Montanari, Massimo (1985): Il cibo dei contadini: mutamenti economico-sociali e trasformazione del regime alimentare dei ceti rurali, dans: Bruno Andreolli et al. (éd.): *Le campagne italiane prima e dopo il Mille. Una società in trasformazione*, Bologna, p. 195–215.
- Njeussychin, Aleksandr I. (1961): Die Entstehung der abhängigen Bauernschaft als Klasse der frühfeudalen Gesellschaft in Westeuropa vom 6. bis 8. Jahrhundert, Berlin.
- Raaijmakers, Janneke (2012): The Making of the Monastic Community of Fulda, c.744–c.900, Cambridge.
- Rösch, Manfred et al. (1992): The history of cereals in the region of the former Duchy of Swabia (Herzogtum Schwaben) from the Roman to the Post-medieval period: results of archaeobotanical research, dans: *Vegetation History and Archaeobotany* 1, p. 193–231.
- Rösener, Werner (1992): Agrarwirtschaft, Agrarverfassung und ländliche Gesellschaft im Mittelalter, München.
- Sandmann, Mechthild (1978): Wirkungsbereiche fuldischer Mönche, dans: Karl Schmid (éd.): Die Klostergemeinschaft von Fulda im früheren Mittelalter. 2.2. Untersuchungen, München, p. 692–791.
- Schlesinger, Walter (1987): Hufe und Mansus im Liber donationum des Klosters Weißenburg, dans: Hans Patze / Fred Schwind (éd.): *Ausgewählte Aufsätze von Walter Schlesinger*. 1965–1979, Sigmaringen, p. 543–585 [1ère éd. 1976].
- Schlesinger, Walter (1987b): Die Hufe im Frankenreich, dans: Hans Patze / Fred Schwind (éd.): Ausgewählte Aufsätze von Walter Schlesinger. 1965–1979, Sigmaringen, p. 587–614 [1ère éd. 1979].
- Schmidt-Wiegand, Ruth (1977): Das Dorf nach den Stammesrechten des Kontinents, dans: Herbert Jankhun et al. (éd.): Das Dorf der Eisenzeit und des frühen Mittelalters, Göttingen, p. 408–443.
- Schmitthenner, Heinrich (1923): Die Reutbergwirtschaft in Deutschland, dans: Geographische Zeitschrift 29, p. 115–127.
- Schreg, Rainer (2006): Dorfgenese in Südwestdeutschland. Das Renninger Becken im Mittelalter, Stuttgart.
- Schroeder, Nicolas (2018): « Domestiquer la forêt » ? L'ontologie naturaliste des médiévistes de la génération de Robert Fossier et la toponymie « du défrichement », dans : Corinne Beck et al. (éd.) : Robert Fossier, les hommes et la terre. L'histoire rurale médiévale d'hier et aujourd'hui, Valenciennes, p. 51–65.
- Schwind, Fred (1977): Beobachtungen zur inneren Struktur des Dorfes in karolingischer Zeit, dans: Herbert Jankhun et al. (éd.): *Das Dorf der Eisenzeit und des frühen Mittelalters*, Göttingen, p. 444–493.
- Seib, Adrian et al. (éd.) (2011): Kulturdenkmäler in Hessen. Landkreis Fulda II, Wiesbaden.
- Selzer, Wolfgang (1964): Der Grundbesitz des Klosters Lorsch, dans: Laurissa Jubilans. Festschrift zur 1200-Jahrfeier von Lorsch, Lorsch, p. 64–70.

  This material is under copyright. Any use outside of the narrow boundaries of copyright law is illegal and may be prosecuted.

Sigaut, François (1975) : L'agriculture et le feu. Rôle et place du feu dans les techniques de préparation du champ de l'ancienne agriculture européenne, Paris et al.

- Staab, Franz (1975): Untersuchungen zur Gesellschaft am Mittelrhein in der Karolingerzeit, Wiesbaden. Staab, Franz (1993): Aspekte der Grundherrschaftsentwicklung von Lorsch vornehmlich aufgrund der Urbare des Codex Laureshamensis, dans: Werner Rösener (éd.): Strukturen der Grundherrschaft im frühen Mittelalter, Göttingen, p. 285–334.
- Stengel, Edmund E. (1960): Über die karlingischen Cartulare des Klosters Fulda (Fuldensia II), dans: Id.: Abhandlungen und Untersuchungen zur Hessischen Geschichte, Marburg, p. 147–193 [1ère éd. 1921].
- Störmer, Wilhelm (1981): Der Adel als Träger von Rodung, Siedlung und Herrschaft im frühmittelalterlichen Oberbayern, dans: *Oberbayerisches Archiv* 106, p. 290–307.
- Tiefenbach, Heinrich (1973): Studien zu Wörtern volkssprachiger Herkunft in karolingischen Königsurkunden. Ein Beitrag zum Wortschatz der Diplome Lothars I. und Lothars II., München.
- Tiefenbach, Heinrich (1980): Bezeichnungen für Fluren im Althochdeutschen, Altsächsischen und Altniederfränkischen, dans: Heinrich Beck et al. (éd.): *Untersuchungen zur eisenzeitlichen und frühmittelalterlichen Flur in Mitteleuropa und ihrer Nutzung*, Göttingen, p. 287–322.
- Timm, Albrecht (1963): Mittelalterliche Rodung und Kolonisation in mitteldeutscher Sicht, dans: Hamburger mittel- und ostdeutsche Forschungen 4, p. 190–209.
- Trautz, Fritz (1953): Das untere Neckarland im früheren Mittelalter, Heidelberg.
- Viader, Roland (2017): Les grandes charrues. Cultures temporaires, communautés rurales et corvée de labour, dans: Nicolas Schroeder / Alexis Wilkin (éd.): Écrire l'histoire de la paysannerie médiévale, un pari impossible?, Paris, p. 363–385.
- Viader, Roland / Rendu, Christine (éd.) (2014): Cultures temporaires et féodalité. Les rotations culturales et l'appropriation du sol dans l'Europe médiévale et moderne, Toulouse.
- Weidinger, Ulrich (1991): Untersuchungen zur Wirtschaftsstruktur des Klosters Fulda in der Karolingerzeit, Stuttgart.
- Werner-Hasselbach, Traut (1942): Die älteren Güterverzeichnisse der Reichsabtei Fulda, Marburg. Wernli, Fritz (1961): Zur Frage der Markgenossenschaften, Zürich.
- Werther, Lukas (2015): Komplexe Systeme im diachronen Vergleich. Ausgewählte Aspekte der Entwicklung von drei süddeutschen Kleinräumen zwischen Früh- und Hochmittelalter, Mainz.
- Wickham, Chris (1994): European forests in the early Middle Ages: landscape and land clearance, dans: Id.: Land & Power. Studies in Italian and European Social History, 400–1200, London, p. 155–199.
- Wickham, Chris (2010): L'identité villageoise entre Seine et Rhin, 500–800, dans: Jean-Marie Yante / Anne-Marie Bultot-Verleysen (éd.): Autour du « village ». Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV°–XIII° siècles), Louvain-la-Neuve, p. 141–151.

JUAN JOSÉ LARREA

Facultad de Letras / Universidad del País Vasco, Paseo de la Universidad 5, E-01006 Vitoria/Gasteiz, juanjose.larrea@ehu.eus



This material is under copyright. Any use outside of the narrow boundaries of copyright law is illegal and may be prosecuted. This applies in particular to copies, translations, microfilming as well as storage and processing in electronic systems.

© Franz Steiner Verlag, Stuttgart 2019